



Rapport financier 2009



Informations financières consolidées 2009
Assemblée générale mixte du mercredi 19 mai 2010



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL EXERCICE 2009

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Louis Echelard
Président du Conseil d'administration



SOMMAIRE

COMPTES CONSOLIDES

Rapport de gestion	page 6
Etat de situation financière consolidé	page 19
Compte de résultat consolidé	page 21
Etat du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	page 22
Tableaux de flux de trésorerie	page 23
Variation des capitaux propres consolidés	page 25

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Annexe des comptes consolidés	page 27
Explication des postes du bilan et du compte de résultat	page 36
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	page 69

COMPTES SOCIAUX

Comptes sociaux de la société mère Spir Communication SA	page 72
Annexe des comptes sociaux	page 76
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	page 92

AUTRES RAPPORTS ET DOCUMENTS JURIDIQUES

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	page 95
Rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par le groupe Spir Communication	page 101
Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	page 116
Projet de résolutions (proposées à l'assemblée générale mixte du 19 mai 2010)	page 118
Liste des mandats des mandataires sociaux Spir Communication	page 125



COMPTES CONSOLIDES

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 MAI 2010

Le groupe Spir Communication a connu en 2009 une année difficile :

- sur le secteur des médias, la mutation structurelle de la diffusion des annonces des supports papier vers les supports internet a été accélérée par la crise économique conduisant à une perte de plus de 92 millions d'euros de chiffre d'affaires.
Dans ce contexte, des mesures d'économies importantes ont été mises en place conduisant à des réductions d'effectifs nécessaires pour adapter la structure de coûts au chiffre d'affaires,
- sur le secteur de la Distribution, la Distribution d'Imprimés Publicitaires poursuit sa croissance avec une augmentation de 2,3% de son chiffre d'affaires.
Le Colis, malgré un chiffre d'affaires en croissance, rencontre des difficultés de mise en œuvre conduisant à des pertes d'exploitation (8,7 millions d'euros).

Le conseil d'administration du 3 septembre dernier a acté le départ de Monsieur Patrick Leleu et a nommé Monsieur Louis Echelard Président Directeur Général à compter de la même date.

EVOLUTION DU GROUPE SPIR COMMUNICATION EN 2009 :

Les comptes consolidés de l'exercice 2009 ainsi que les informations comparatives 2008 ont été préparés en appliquant les seules règles de reconnaissance et d'évaluation figurant dans les normes IFRS et interprétations IFRIC adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

La base de préparation des informations financières consolidées résulte en conséquence des normes IFRS et interprétations IFRIC applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2009 telles qu'elles sont adoptées au 31 décembre 2009 par l'Union Européenne.

COMPTES CONSOLIDES

en millions d'euros	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	577,1	650,1	(11,2)%
Résultat opérationnel courant	(16,7)	37,7	
Résultat opérationnel	(74,1)	33,9	
Résultat net consolidé	(92,9)	10,5	
Résultat net part du groupe	(92,9)	10,5	

LE CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le groupe Spir Communication a enregistré en 2009 une baisse de son chiffre d'affaires de 11,2%.

Cette baisse s'explique principalement par la très forte diminution de près de 98 millions d'euros du chiffre d'affaires presse au sein de l'activité Médias.

LE RESULTAT OPERATIONNEL COURANT :

Le résultat opérationnel courant est négatif à -16,7 millions d'euros, en recul de 54,5 millions d'euros. Les principales évolutions sont :

- un très fort recul de l'activité des supports presse suite à la baisse conjoncturelle de la publicité et au transfert structurel de la diffusion des petites annonces sur des supports internet,
- des coûts de structure (frais de personnel et frais généraux) investis sur le Pôle Distribution afin de développer l'activité Distribution de Colis.

LE RESULTAT OPERATIONNEL :

Après comptabilisation :

- d'une provision pour dépréciation d'écarts d'acquisition d'un montant de 26 millions d'euros,
- de coûts de restructuration d'un montant de 29,4 millions d'euros exigés par la nécessaire adaptation de nos supports presse aux marchés de la diffusion de la petite annonce en France,
- d'un montant de 2 millions d'euros au titre de deux contrôles fiscaux et d'un contrôle Urssaf, le résultat opérationnel s'élève à -74,1 millions d'euros contre 33,9 millions d'euros en 2008.

LE RESULTAT NET CONSOLIDE :

Après prise en compte d'un impôt créditeur (16,4 millions d'euros), de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence qui inclut la dépréciation de notre participation dans la société S3G Com pour un montant de 29,8 millions d'euros, le résultat net consolidé s'élève à -92,9 millions d'euros contre 10,5 millions d'euros en 2008.

LE RESULTAT NET PART DU GROUPE :

Le résultat net part du groupe s'élève à -92,9 millions d'euros contre 10,5 millions d'euros en 2008. Le résultat net part du groupe par action, calculé sur 6 245 411 actions, s'élève à -14,87 euros.

LE BILAN :

Les fonds propres du groupe s'élèvent à 151,2 millions d'euros. Ils diminuent de 95,8 millions d'euros suite au résultat de l'exercice 2009 (-92,9 millions d'euros) et suite à l'imputation d'un montant de 2,9 millions d'euros liée à une correction d'erreur sur le calcul des provisions pour congés payés constatée lors de l'implémentation d'un nouvel outil de gestion et d'administration du personnel.

L'endettement financier net (y compris la trésorerie disponible et les concours bancaires utilisés) est stable à 111,6 millions d'euros contre 111,5 millions d'euros au 31 décembre 2008. Le ratio Endettement net / Fonds propres (« gearing ») s'élève à 0,74 contre 0,45 au 31 décembre 2008. La part des dettes à plus d'un an représente 58% du montant de la dette nette.

Les dettes à plus d'un an soit 64,3 millions d'euros sont principalement constituées de :

- 33,3 millions constitués de prêts auprès de ses actionnaires Sofiouest et Prépart dont la rémunération est 3,2%,
- 18,3 millions d'euros constitués de crédit-baux dont la rémunération est principalement un taux fixe avec une valeur moyenne de 4,28%, marge incluse,
- 4 millions d'euros constitués d'un prêt bancaire dont la rémunération est un taux fixe de 4,475%, marge incluse,
- 5,4 millions d'euros constitués d'un prêt bancaire dont la rémunération est un taux fixe de 4,98%, marge incluse,
- 1,5 million d'euros au titre de la couverture de juste valeur des swaps,
- 1,3 million d'euros constitués d'une dette de la société Car&Boat média Holding à son actionnaire Schibsted.

La maturité des emprunts et des crédits-baux est de 3,4 ans. Le taux moyen du financement par endettement long terme est de 3,7%, marge incluse.

Les dettes à court-terme nettes (inférieures à 1 an) soit 47,2 millions d'euros sont composées :

- des échéances à venir en 2010 des prêts et crédits moyen et long terme pour un montant de 20,2 millions d'euros,
- de l'utilisation de lignes court terme et autorisations de découvert pour un montant de 15,4 millions d'euros,
- de l'utilisation de l'affacturage pour un montant de 11,6 millions d'euros.

Les actifs immobilisés nets (actifs non courants y compris impôts différés) diminuent de 66,6 millions d'euros et atteignent 306,9 millions d'euros suite aux événements suivants :

- la quote-part de résultat ainsi que la dépréciation de notre participation de 25% dans S3G Com pour un montant de 31,4 millions d'euros,
- la dépréciation d'écarts d'acquisition sur le Pôle Médias et de notre filiale au Pays-Bas pour un montant de 26 millions d'euros,
- le solde constituant l'écart entre le montant de nos amortissements sur les actifs détenus et nos investissements d'exploitation pour assurer la continuité de notre exploitation.

LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE :

Les flux nets de trésorerie générés par les activités restent positifs à 25,3 millions d'euros grâce à une très bonne maîtrise du BFR qui s'améliore de 27,8 millions d'euros. Cette amélioration, qui conduit à un BFR négatif, a été permise par la très bonne gestion de nos encours clients.

Les investissements nets s'élèvent à 20,0 millions d'euros.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont négatifs à -9,4 millions d'euros.

EVOLUTION DES ACTIVITES DU GROUPE

Par rapport au chiffre d'affaires du 31 décembre 2008, la contribution de chaque activité à l'évolution globale du chiffre d'affaires consolidé du groupe est la suivante :

- -92,1 millions d'euros pour le Pôle Médias soit -27,3%
- +19,1 millions d'euros pour le Pôle Distribution soit +6,1%

POLE MEDIAS :

L'évolution du Pôle Médias est la suivante :

en millions d'euros	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires total	260,1	351,4	(26)%
Chiffre d'affaires externe	245,1	337,2	(27,3)%
dont Presse	193,7	291,4	(33,5)%
dont Internet	51,4	45,8	+12,3%
Résultat opérationnel courant	(27,8)	22,0	(226,5)%
dont Presse	(34,8)	12,2	(385,6)%
dont Internet	7,0	9,8	(28,4)%
Taux de ROC / CA	(10,7)%	6,3%	(17) pts

La baisse du chiffre d'affaires du Pôle Médias est le résultat :

- d'une augmentation de 12,3% soit +5,6 millions de chiffre d'affaires internet grâce à la bonne performance du site généraliste *leboncoin.fr* (+5,4 millions d'euros soit +289%) et des sites spécialisés sur le secteur automobile avec les sites internet *caradisiac.com* et *lacentrale.fr* (+1,9 million d'euros soit +13,4%),
- et d'une très forte baisse du chiffre d'affaires presse de 33,5% soit -97,7 millions d'euros. Cette baisse s'explique principalement par la mutation qui touche le secteur de la diffusion de petites annonces. Les supports internet représentent 21% du chiffre d'affaires du Pôle Médias en 2009 contre 13,6% en 2008.

Le résultat opérationnel courant du Pôle Médias est en fort recul à -27,8 millions d'euros. Cette baisse de 49,8 millions d'euros résulte :

- sur le presse, d'une perte de marge liée à la très forte baisse du chiffre d'affaires (-97,7 millions d'euros),
- sur internet, malgré une évolution positive du résultat opérationnel courant du site internet *leboncoin.fr* qui est fortement contributif, le résultat est en baisse de 2,8 millions d'euros, les sites internet *topannonces.fr* et *logic-immo.com* supportant des coûts commerciaux du réseau national importants.

POLE DISTRIBUTION:

L'évolution du Pôle Distribution est la suivante :

en millions d'euros	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires total	348,6	333,5	+4,5%
Chiffre d'affaires externe	332,0	312,9	+6,1%
dont Imprimés Publicitaires	279,2	273,0	+2,3%
dont Colis	52,8	39,9	+32,4%
Résultat opérationnel courant	11,1	15,7	(29,4)%
dont Imprimés Publicitaires	19,8	16,9	+17,2%
dont Colis	(8,7)	(1,2)	-
Taux de ROC / CA	3,2%	4,7%	(1,5) pt

La croissance du chiffre d'affaires du Pôle Distribution est caractérisée par :

- une bonne tenue du chiffre d'affaires Distribution d'Imprimés Publicitaires (+6,2 millions d'euros). Cette croissance est uniquement due à une conquête de nouveaux clients malgré un contexte économique difficile et confirme l'efficacité de l'imprimé publicitaire,
- une croissance du chiffre d'affaires Colis de 12,9 millions d'euros principalement sur le 1er semestre de l'exercice.

Le résultat opérationnel courant du Pôle Distribution est en recul de 29,4% à 11,1 millions d'euros. Cette baisse de 4,7 millions d'euros s'explique par :

- une amélioration de la marge de la Distribution d'Imprimés Publicitaires dont le résultat opérationnel courant augmente de 17,2% à 19,8 millions d'euros,
- des coûts de développement encore importants sur l'activité Colis afin de parvenir à un maillage suffisant du territoire français dans le cadre de la stratégie de cette activité.

EVOLUTION DE LA SOCIETE SPIR COMMUNICATION SA

COMPTES SOCIAUX

Les principaux soldes du compte de résultat de la société Spir Communication SA sont les suivants :

en millions d'euros

	2009	2008
Chiffre d'affaires	6,3	105,3
Résultat d'exploitation	(0,5)	15,8
Résultat financier	(72,3)	25,4
Résultat exceptionnel	(1,7)	(0,3)
Impôt	1,2	(2,9)
Résultat net	(73,3)	38,0

Suite à l'apport partiel d'actif de son activité d'éditeur de supports publicitaires presse et internet à sa filiale Régicom, acté lors de l'assemblée générale mixte du 19 mai 2009, Spir Communication n'est plus éditeur et ne perçoit plus de droits de régie versés par sa filiale Régicom.

Le chiffre d'affaires est constitué uniquement de prestations de management ou d'assistance internet facturées à ses filiales.

Le résultat d'exploitation est très légèrement déficitaire à -0,5 million d'euros.

Le résultat financier est constitué de dividendes perçus des filiales (14,1 millions d'euros), des coûts du financement de la trésorerie, de la dépréciation de la participation dans la société S3G Com pour un montant de 32,1 millions d'euros ainsi que de la dépréciation pour un montant de 53,2 millions d'euros des actifs d'éditeur apportés à la filiale Régicom.

Le résultat exceptionnel est à -1,7 million d'euros, suite aux deux changements de Président de la société ainsi qu'à une provision pour charges fiscales à payer pour un montant de 1,2 million d'euros consécutive à un contrôle fiscal.

PRISE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES

Concernant les participations financières, en 2009, Spir Communication SA a réalisé les opérations suivantes :

- augmentation du capital de la société 20 Minutes France par incorporation des comptes courants apportés entre 2004 et 2009, dans le cadre de l'apport partiel d'actifs de son activité d'éditeur à sa filiale Régicom, Spir a apporté les titres de participation de sa filiale Mobiljob,
- cession à la société Régicom de 100 actions de la société RPN pour un montant de 10 milliers d'euros.

ECHEANCE DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, nous vous précisons les échéances des dettes fournisseurs de la société, y compris les fournisseurs qui sont des sociétés appartenant au groupe Spir Communication.

- montant des dettes dont l'échéance est antérieure au 01/02/2010 : 1,4 Me
- montant des dettes dont l'échéance est comprise entre le 02/02/10 et le 28/02/10 : 0

ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES

Les résultats sociaux des principales filiales de la société Spir Communication sont les suivants :

Filiale en millions d'euros	Activité	CA 2009	CA 2008	Résultat net 2009	Résultat net 2008
Régicom	Edition de journaux gratuits	114,4	172,5	(51,2)	(16,2)
Adrexo	Distribution d'imprimés	297,3	275,0	7,8	(0,3)
Cip	Gestion administrative	28,4	26,7	(2,2)	0,1
Imprimeries IPS	Imprimerie rotative	92,3	115,4	(8,7)	5,4
Concept Multimédia	Edition de thématiques immobiliers	50,2	80	(9,1)	6,9
Mobiljob	Edition de site Internet	Société apportée en 2009	0,4	Société apportée en 2009	0,1
Car&Boat média Holding	Holding	0	0	1,7	2,4
20 Minutes France	Edition de journaux d'information gratuits	49,2	49,4	0,1	(0,1)
Editions Aixoises Multimédia	Edition de site Internet	18,3	5,7	7,5	(0,7)
S3G Com	Edition journaux gratuits d'annonces	32,5	50,3	(4,0)	2,8
Interhebdo	Edition journaux gratuits d'annonces	1,3	1,6	(0,2)	0

ACTIONNARIAT ET COURS DE BOURSE (Composition de l'actionnariat au 31 décembre 2009)

Au 31 décembre 2009, la répartition du capital de la société Spir Communication SA est la suivante :

	Nombre d'actions détenues 31/12/2009	% du capital 31/12/2009	% du capital 31/12/2008	% des droits de vote 31/12/2009
Prépart SCS	3 485 692	55,8%	55,8%	53,2%
Sofiouest SA	662 348	10,6%	10,6%	17,2%
Actions propres	162 779	2,6%	2,6%	
Public	1 934 592	31,0%	31,0%	29,6%
TOTAL	6 245 411	100,0%	100,0%	100,0%

Nous vous rappelons que les filiales contrôlées par notre société ne détiennent aucune action de notre capital social.

Les salariés du groupe Spir Communication détiennent moins de 1% du capital à travers le plan d'épargne entreprise.

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE :

L'évolution du cours a été la suivante : nous avons débuté l'année avec un cours de 19,79 euros ; notre cours a ensuite faiblement évolué pour clôturer l'année à 17,25 euros le 31 décembre 2009.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice.

La situation des options valides se présente ainsi au 31 décembre 2009 :

Date d'attribution et type d'option	Prix d'exercice (1 action pour 1 option)	Options valides et non encore exercées au 31/12/2009	Eventuelle augmentation de capital en résultant	Période d'exercice
28/02/2002 Achat	74,46 euros	2 000	0	28/02/2006 au 28/02/2010
22/05/2003 Achat	65,51 euros	5 750	0	22/05/2007 au 22/05/2011
19/05/2004 Achat	111,72 euros	15 750	0	19/05/2008 au 19/05/2012
19/05/2005 Achat	147,02 euros	22 650	0	19/05/2009 au 19/05/2013
18/05/2006 Achat	122,91 euros	32 430	0	18/05/2010 au 18/05/2014
15/05/2007 Achat	105,26 euros	32 425	0	15/05/2011 au 15/05/2015
TOTAL		111 005		

REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Nous vous rappelons que Monsieur Philippe Léoni a quitté ses fonctions de Président Directeur Général lors du conseil d'administration du 20 janvier 2009. Monsieur Philippe Léoni a été remplacé par Monsieur Patrick Leleu.

Monsieur Patrick Leleu a quitté ses fonctions de Président Directeur Général lors du conseil d'administration du 3 septembre 2009. Monsieur Patrick Leleu a été remplacé par Monsieur Louis Echelard.

Lors de sa séance du 16 décembre 2008, le conseil d'administration a estimé que les recommandations publiées conjointement le 6 octobre 2008 par l'AFEP et le MEDEF relatives aux conditions de rémunération des mandataires sociaux des sociétés cotées s'inscrivaient pleinement dans le cadre de la politique de gouvernance du groupe Spir Communication et a constaté qu'une grande partie de ces recommandations étaient déjà appliquées. En conséquence, et en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié constitue désormais le code de gouvernement d'entreprise de référence pour Spir Communication.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous communiquons la rémunération totale et les avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2009 par les sociétés du groupe Spir Communication mais aussi par les sociétés qui contrôlent le groupe Spir Communication, à savoir la SCS Prépart et Sofiouest SA :

- **Monsieur Philippe Léoni**, au titre des mandats suivants jusqu'à la date du 31 janvier 2009, Président du conseil d'administration de Spir Communication SA, représentant permanent de Spir Communication à la présidence de Régicom SAS, Imprimeries IPS SAS, EAM SAS, représentant permanent de Régicom SAS à la présidence de RPN SAS, en qualité de représentant permanent de Spir Communication au conseil d'administration de 20 Minutes France SAS, la somme de 163 milliers d'euros. Cette somme se compose :
 - d'un salaire annuel fixe égal à 54 milliers d'euros,
 - d'une gratification exceptionnelle d'un montant de 108 milliers d'euros,
 - d'avantages en nature d'un montant de 1 millier d'euros.

- **Monsieur Patrick Leleu**, au titre des mandats suivants du 1^{er} février au 3 septembre 2009 : Président du conseil d'administration de Spir Communication SA, représentant permanent de Spir Communication à la présidence de Régicom SAS, Imprimeries IPS SAS, EAM SAS, représentant permanent de Régicom SAS à la présidence de RPN SAS, en qualité de représentant permanent de Spir Communication au conseil d'administration de 20 Minutes France SAS, la somme de 420 milliers d'euros. Cette somme se compose :
 - d'un salaire fixe égal à 263 milliers d'euros,
 - d'une indemnité de non concurrence d'un montant de 150 milliers d'euros,
 - d'avantages en nature d'un montant de 7 milliers d'euros.

- **Monsieur Louis Echelard**, au titre des mandats suivants à compter du 3 septembre 2009 : Président du conseil d'administration de Spir Communication SA, représentant permanent de Spir Communication à la présidence de Régicom SAS, Imprimeries IPS SAS, EAM SAS, représentant permanent de Régicom SAS à la présidence de RPN SAS, en qualité de représentant permanent de Spir Communication au conseil d'administration de 20 Minutes France SAS, la somme de 167 milliers d'euros. Cette somme se compose :
 - d'un salaire fixe égal à 147 milliers d'euros,
 - de jetons de présence pour un montant de 20 milliers d'euros.
- **Monsieur François-Régis Hutin**, administrateur de Spir Communication SA, cogérant de la Prépart SCS, Président et administrateur de Sofiouest SA, la somme de 55 milliers d'euros (montant qui n'a pas été versé par une société du groupe Spir Communication) ainsi que 10 milliers d'euros au titre de jetons de présence.
- **Monsieur Paul Museux**, administrateur de Spir Communication SA, cogérant de la Prépart SCS, la somme de 47 milliers d'euros (montant qui n'a pas été versé par une société du groupe Spir Communication) ainsi que 20 milliers d'euros au titre de jetons de présence.
- **Monsieur Gilles Moutel**, Directeur Général de Sofiouest SA, administrateur en qualité de représentant permanent de la société Sofiouest SA à compter du 16 octobre 2009, la somme de 75 milliers d'euros (montant qui n'a pas été versé par une société du groupe Spir Communication).
- **Monsieur Camille Thiery**, administrateur et membre de comités de Spir Communication SA, administrateur de 20 Minutes France SAS et de Concept Multimédia Switzerland SA, la somme 20 milliers d'euros au titre des jetons de présence et la somme de 21 milliers d'euros au titre de prestations de service.

Monsieur Gérard Bécue, administrateur et membre de comités a perçu la somme de 20 milliers d'euros au titre des jetons de présence.

Les autres administrateurs **Messieurs Francis Cartoux, François-Xavier Hutin, Philippe Toulemonde et Henri Tracou**, ont perçu en 2009 chacun la somme de 10 milliers d'euros au titre des jetons de présence.

Messieurs Georges Coudray, Patrice Hutin et Gilles Moutel, nommés administrateurs au cours de l'année 2009 n'ont perçu aucun montant.

Les mandataires sociaux n'ont pas exercé de levées d'options au cours de l'exercice. Il n'existe aucune rémunération différée ou engagement particulier accordés aux dirigeants autres que les montants évoqués ci-dessus.

OPERATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Toute opération d'achat ou de vente réalisée par un mandataire social sur l'action Spir Communication doit être déclarée à la société afin qu'elle puisse réaliser les formalités de déclaration auprès de l'AMF.

En 2009, les opérations suivantes ont été déclarées :

Bénéficiaire	Date	Opération	Nombre	Prix
Patrick Leleu	25/03/2009	Achat	6 314	12,68
Patrick Leleu	26/03/2009	Achat	164	12,65
Patrick Leleu	27/03/2009	Achat	200	12,88
Patrice Hutin	29/07/2009	Achat	1	15,10
Georges Coudray	06/08/2009	Achat	1	15,88

INFORMATIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Conformément aux dispositions de la loi NRE, des informations concernant le développement durable sont communiquées sur le site internet spir.fr, dans la partie Finances / partie Informations réglementées. Le développement durable, notion définie en 1987 par la commission mondiale pour l'environnement et le développement se définit par « la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans compromettre l'aptitude des générations futures à couvrir leurs propres besoins ».

INFORMATIONS DIVERSES

Conventions relevant de l'article L.225-38 du code de commerce :

Nous vous signalons que les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions du code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et des exercices antérieurs, font l'objet d'un rapport que nos commissaires aux comptes vous soumettront.

Activité en matière de recherche et développement :

Au cours de l'exercice écoulé, l'entreprise a conduit des travaux de recherche et de développement dans le cadre de ses activités internet et distribution adressée mais la nature de ces travaux ne permet pas de les inscrire à l'actif du bilan.

Dépenses non déductibles :

Au titre de l'exercice, les dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du C.G.I. se sont élevées à 1 887,32 euros.

PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Affectation du résultat :

Il vous est proposé l'affectation et la répartition suivantes du résultat de l'exercice :

- ➔ Résultat de l'exercice : -73 327 393,60 euros
Soit un total à répartir de **-73 327 393,60 euros.**

- ➔ Réserves diverses : -73 327 393,60 euros
Total réparti : **-73 327 393,60 euros.**

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	2006	2007	2008	2009 (proposition)
Nombre d'actions rémunérées	6 245 411	6 245 411	6 245 411	6 245 411
Distribution totale	31 227 055,00 euros	31 227 055,00 euros	0	0
Dividende par action	5,00 euros	5,00 euros	0	0
Avoir fiscal	N/A	N/A	N/A	N/A
Dividende éligible à l'abattement	5,00 euros	5,00 euros	0	0
Dividende non éligible à l'abattement	0	0	0	0

Autorisation d'opérer en bourse

Le conseil d'administration a utilisé au cours de l'exercice l'autorisation d'opérer en bourse sur le titre qui lui a été donnée par l'assemblée générale mixte du 19 mai 2009.

- Un contrat de liquidité est en cours avec une société de bourse. Dans ce cadre, au 31 décembre 2009, la société possédait 11 335 actions Spir Communication dont le prix de revient s'élève à 17,16 euros.
- La société détient 151 444 actions Spir Communication dont le prix de revient s'élève à 103,59 euros pour couvrir les plans d'options d'achat d'actions en cours de validité ou futurs.

Il vous est proposé de renouveler l'autorisation de procéder à des achats et à des ventes d'actions Spir Communication dans la limite de 8% du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'assemblée, soit 499 632 actions, calculé par rapport au nombre d'actions composant le capital ce jour, le prix maximum d'achat ne pouvant excéder 100 euros par action et le prix minimum de vente ne pouvant être inférieur à 5 euros; ces montants pouvant être ajustés en cas de modification du capital social.

Ces acquisitions d'actions pourront être effectuées avec les finalités suivantes par ordre d'intérêt décroissant :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Spir Communication par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF, avec un plafond de 4% du capital social,
- attribuer des actions aux salariés de la société et des filiales du groupe Spir Communication, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, pour le service des options d'achats d'actions ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés dans l'application des dispositions de l'article L.225-197-1 et suivants du code de commerce,
- financer des opérations de croissance externe, en respectant le plafond légal de 5% du capital social.

Les achats ou cessions de ces actions pourront être effectués par tous moyens, y compris par acquisition ou cession de bloc de titres et avec l'utilisation d'instruments dérivés.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Après une phase de restructuration lourde et fort de sa présence locale, le groupe a la volonté d'accélérer sa mutation vers les supports internet dans le but de représenter un acteur important sur le marché français. Sur le Pôle Distribution, tout en maintenant ses efforts d'optimisation de l'activité Distribution d'Imprimés Publicitaires, le groupe poursuit le développement de son offre sur le marché du colis, principalement avec le e-commerce qui connaît une croissance de son activité à 2 chiffres.

Le Président du conseil d'administration

ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE au 31 décembre 2009

ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Actifs non courants		
Note 1 Goodwills	191 148	217 178
Note 2 Autres immobilisations incorporelles	21 133	22 688
Note 3 Immobilisations corporelles	72 245	82 069
Note 4 Participations dans les entreprises associées	12 284	42 442
Note 5 Autres actifs financiers	5 173	6 097
Note 6 Impôts différés	4 885	3 040
Total actifs non courants	306 868	373 514
Actifs courants		
Note 7 Stocks et en-cours	5 272	6 868
Note 8 Clients et autres débiteurs	113 783	153 622
Créances d'impôt	9 343	6 899
Note 9 Autres actifs courants	2 793	2 970
Note 10 Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 024	5 980
Total actifs courants	133 215	176 339
Total de l'actif	440 083	549 853

ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE au 31 décembre 2009

PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres		
Capital	24 982	24 982
Primes liées au capital	25 136	25 136
Réserves	193 989	186 344
Note 11 Résultat consolidé	(92 888)	10 512
Capitaux propres du Groupe	151 219	246 974
Note 12 Intérêts minoritaires	0	0
Total capitaux propres	151 219	246 974
Passifs non courants		
Note 13 Emprunts et dettes financières long terme	64 334	98 583
Note 14 Dettes au personnel	3 442	3 292
Note 6 Impôts différés	0	7 755
Note 15 Autres passifs long terme	1 100	4 590
Total passifs non courants	68 876	114 220
Passifs courants		
Note 13 Emprunts (part à moins d'un an) et concours bancaires	49 253	18 933
Note 16 Fournisseurs et autres créditeurs	148 452	162 755
Dettes d'impôts exigibles	842	303
Note 17 Provisions et autres passifs courants	21 441	6 668
Total passifs courants	219 988	188 659
Total du passif	440 083	549 853

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 31 décembre 2009

	31/12/2009	31/12/2008
(en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires	577 073	650 089
Achats consommés	(58 532)	(78 758)
Charges de personnel (dont participation des salariés)	(312 086)	(320 924)
Charges externes	(174 191)	(164 635)
Impôts et taxes	(17 476)	(17 893)
Dotation aux amortissements	(22 330)	(21 768)
Dotation aux provisions	(8 045)	(7 251)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	211	(152)
Autres produits et charges d'exploitation	(1 375)	(972)
Résultat opérationnel courant	(16 751)	37 736
Note 19 Charges de restructuration et autres produits et charges opérationnels	(57 323)	(3 862)
Résultat opérationnel	(74 074)	33 874
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	183	660
Coût de l'endettement financier brut	(4 602)	(4 708)
Note 20 Coût de l'endettement financier net	(4 419)	(4 048)
Note 21 Charge d'impôt	16 387	(10 594)
Note 4 Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées	(30 782)	668
Note 22 Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	(92 888)	19 900
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	(9 388)
Résultat net	(92 888)	10 512
dont Intérêts minoritaires	0	0
dont Résultat net (Part du Groupe)	(92 888)	10 512
Résultat net (Part du Groupe) par action (*)	(15.27)	1.73
Résultat net (Part du Groupe) dilué par action (**)	(14.87)	1.68
Résultat net avant résultat des activités arrêtées par action (*)	(15.27)	3.27
Résultat net avant résultat des activités arrêtées dilué par action (**)	(14.87)	3.19
Note 24 (*) Nombre d'actions moyen hors titres auto-détenus	6 083 325	6 086 774
Note 24 (**) Nombre d'actions composant le capital social	6 245 411	6 245 411

ETAT DU RESULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	(92 888)	10 512
Ecart de conversion	52	(128)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(528)	(1 486)
Corrections d'erreurs	(2 898)	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(3 374)	(1 614)
Résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(96 262)	8 898
dont part du Groupe	(96 262)	8 835
dont part des intérêts minoritaires	0	63

Les éléments inclus dans le résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres n'ont pas généré d'impôt différé.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net des activités poursuivies	(92 888)	19 900
+/- quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées	30 782	(668)
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions	65 050	24 935
+/- charges et produits calculés liés aux stock-options	539	88
-/+ plus et moins values de cessions	(508)	(11)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	2 975	44 244
+ Coût de l'endettement financier net (hors autres produits et charges financiers)	4 640	4 623
+/- charge d'impôt	(16 387)	10 594
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(8 772)	59 461
- Variation du BFR lié à l'activité	27 848	(8 907)
- Impôts payés	6 255	(1 618)
Flux net de trésorerie générés par l'activité	25 331	48 936
+/- incidence des variations de périmètre	(1 869)	(11 625)
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(22 384)	(15 850)
Total des investissements décaissés sur les secteurs d'activité	(24 253)	(27 475)
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 583	1 069
+ dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	656	1 065
+/- variation des prêts et avances consentis	1 003	3 436
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(20 011)	(21 905)
Acquisition nette d'actions propres	(32)	(112)
- dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	(30 447)
- dividendes payés aux minoritaires	(147)	(191)
+ encaissements liés aux nouveaux emprunts	21	9 036
- remboursements d'emprunts (y compris contrats de location-financement)	(21 228)	(9 942)
- intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location-financement)	(4 825)	(4 684)
+/- autres flux liés aux opérations de financement (y compris concours bancaires)	16 824	12 194
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 387)	(24 146)
Flux nets liés aux activités arrêtées ou en cours de cession	0	(11 716)
Incidence de la variation des taux de change	111	(161)
Variation de trésorerie	(3 956)	(8 992)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 980	14 972
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 024	5 980

Détail de l'incidence des variations de périmètre :

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Acquisition 44% complémentaires Distrihome		(2 466)
Acquisition 35% complémentaires Adrexo Sud Ouest		(8 954)
Dénouement partiel des engagements de rachat Mobiljob	(490)	(205)
Acquisition 30% complémentaires Régie Publicitaire Nationale	(1)	
Augmentation de capital 20M en numéraire	(1 279)	
Sortie de la trésorerie de la Pologne et de la Hongrie déconsolidées	(99)	
+/- incidence des variations de périmètre	(1 869)	(11 625)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)		Capital social	Primes	Réserves conso- lidées	Résultats non distribués	Total part du Groupe	Intérêts Mino- ritaires	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice	2007	24 982	25 136	188 684	29 808	268 610	303	268 913
	Affectation du résultat 2007			(639)	639			
	Distribution de dividendes				(30 447)	(30 447)		(30 447)
	Paiements fondés sur des actions			88		88		88
	Opérations sur titres auto-détenus			(112)		(112)		(112)
	Rachat de minoritaires						(366)	(366)
	Résultat net de l'exercice 2008				10 512	10 512		10 512
	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			(1 677)		(1 677)	63	(1 614)
	Résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					8 835		8 835
Situation à la clôture de l'exercice	2008	24 982	25 136	186 344	10 512	246 974		246 974
	Affectation du résultat 2008			10 512	(10 512)			
Note 23	Paiements fondés sur des actions			539		539		539
Note 24	Opérations sur titres auto-détenus			(32)		(32)		(32)
	Résultat net de l'exercice 2009				(92 888)	(92 888)		(92 888)
	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			(3 374)		(3 374)		(3 374)
	Résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(96 262)		(96 262)
Situation au 31 décembre	2009	24 982	25 136	193 989	(92 888)	151 219		151 219



ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2009

EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'exercice 2009 se caractérise par les mouvements suivants :

- augmentation de 0,12% du pourcentage d'intérêt dans la société 20 Minutes France suite au rachat d'un minoritaire le 29 juin 2009,
- sortie du périmètre de consolidation des sociétés Concept Multimédia Hungary et Concept Multimédia Poland.

LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31.12.2009

Le périmètre de consolidation du groupe Spir Communication se compose de :

Société	Activité et siège social	Méthode de consolidation	n° siren	% intérêt 12/2009	% intérêt 12/2008
Spir Communication	Holding, Aix-en-Pce	Société mère	317 082 675	100.00%	100.00%
Régicom	Editeur, Aix-en-Pce	Globale	316 811 876	100.00%	100.00%
Cip	Gestion administrative, Aix-en-Pce	Globale	319 428 967	100.00%	100.00%
Régie Publicitaire Nationale	Régie publicitaire, Aix-en-Pce	Globale	492 625 017	100.00%	70.00%
Mobiljob	Services internet et mobile, Aix-en-Pce	Globale	480 616 978	100.00%	100.00%
Editions Aixoises Multimédia	Services internet, Aix-en-Pce	Proportionnelle	490 072 063	50.00%	50.00%
20 minutes France	Editeur, Paris	Mee	438 049 843	25.00%	24.88%
S3G Com	Editeur, Pessac	Mee	490 033 941	25.00%	25.00%
Inter Hebdo	Editeur, Chartres	Mee	388 061 780	25.00%	25.00%
Adrexo	Distribution publicitaire, Aix-en-Pce	Globale	315 549 352	100.00%	100.00%
Adrexo Sud Ouest	Distribution publicitaire, Aix-en-Pce	Globale	335 088 704	100.00%	100.00%
Adrexo Colis (ex Distrihome)	Distribution privée de colis, Bouguenais	Globale	391 029 345	100.00%	100.00%
Imprimeries IPS	Imprimerie, Châteaurenard	Globale	304 711 369	100.00%	100.00%
Les Oiseaux	Immobilier, Châteaurenard	Globale	388 823 148	100.00%	100.00%
Concept Multimédia	Editeur, Aix-en-Pce	Globale	399 146 356	100.00%	100.00%
Concept Multimédia Belgium	Editeur, Bruxelles	Globale	Belgique	100.00%	100.00%
Concept 2M Spol	Editeur, Prague	Globale	Rép. Tchèque	100.00%	100.00%
Concept Multimédia Switzerland	Editeur, Genève	Globale	Suisse	100.00%	100.00%
Cubic Média	Editeur, Brielle	Globale	Pays Bas	100.00%	100.00%
Concept Multimédia Hungary	Editeur, Budapest	Non consolidée	Hongrie	0.00%	96.67%
Concept Multimédia Poland	Editeur, Varsovie	Non consolidée	Pologne	0.00%	100.00%
Car&Boat média Holding	Services internet, Paris	Proportionnelle	423 746 023	50.00%	50.00%
Car&Boat média	Services internet, Paris	Proportionnelle	318 771 623	50.00%	50.00%
Garantie System	Services internet, Paris	Proportionnelle	410 534 150	50.00%	50.00%

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

REFERENTIEL COMPTABLE

Spir Communication est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du code de commerce.

Les états financiers consolidés de l'exercice 2009 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 février 2010. Ces états, ainsi que les informations comparatives 2008 ont été préparés en appliquant les seules règles de reconnaissance et d'évaluation figurant dans les normes IFRS et interprétations IFRIC adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

La base de préparation des informations financières consolidées résulte en conséquence des normes IFRS et interprétations IFRIC applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2009 telles qu'elles sont adoptées au 31 décembre 2009 par l'Union Européenne.

Cependant, il convient de souligner que le groupe a procédé à la première application de la norme IAS 1 révisée. La norme IFRS 8 ayant été appliquée par anticipation au 31 décembre 2007, elle est sans impact sur les états financiers au 31 décembre 2009.

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction du groupe, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période de changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

La situation financière et les résultats du groupe dépendent des méthodes comptables, hypothèses, estimations et jugements retenus lors de l'élaboration des comptes consolidés. Le groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres hypothèses jugées raisonnables au regard des circonstances afin d'évaluer les valeurs à retenir pour les actifs et passifs du groupe. Les réalisations pourraient néanmoins différer de façon significative des estimations retenues.

Les caractéristiques des principales méthodes comptables, les jugements et autres incertitudes affectant l'application de ces méthodes comptables, ainsi que la sensibilité des résultats aux changements des conditions et hypothèses, sont des facteurs à prendre en compte. En effet, le groupe élabore des estimations et des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables ainsi obtenues seront, par définition, rarement égales aux réalisations.

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modifications des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur concernent :

- la juste valeur attribuée aux actifs et passifs intégrés lors d'un regroupement d'entreprises,
- la dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles,
- les provisions pour risques et charges,
- les dépréciations pour créances douteuses,
- l'évaluation de la juste valeur des options attribuées dans le cadre des plans d'options d'achats d'actions.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

MODALITES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés consolidées ont clôturé leurs comptes au 31 décembre 2009.

Toutes les participations dans lesquelles Spir Communication assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels,
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires »,
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Les sociétés détenues à 50% dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle conformément au traitement de référence de la norme IAS 31. Les sociétés concernées sont Car&Boat média Holding, Car&Boat média, Garantie System et Editions Aixois Multimédia.

La mise en équivalence s'applique aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est compris entre 20 et 50%. Trois sociétés sont concernées : 20 Minutes France, Inter Hebdo et S3G Com.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une entreprise acquise (partie résiduelle non affectée) est enregistrée dans le bilan sous la rubrique « Goodwills » pour les sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle et sous la rubrique « Participations dans les entreprises associées » pour les sociétés dans lesquelles le groupe Spir Communication exerce une influence notable.

Suite à l'implantation du logiciel d'administration du personnel SAP HR en lieu et place du logiciel PLEIADE, la méthode de calcul de la provision pour congés payés a été affinée. Il en ressort une correction d'erreur de 2 898 milliers d'euros qui a été imputée sur les capitaux propres à l'ouverture, compte tenu de l'impossibilité d'obtenir de PLEIADE une information détaillée par exercice.

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

1) Regroupements d'entreprises

- règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er janvier 2004) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1. Les actifs et passifs de l'entreprise acquise ont été maintenus à leur valeur retraitée aux normes du groupe, à la date de prise de contrôle, l'écart entre cette valeur et le coût d'acquisition des titres étant imputé directement sur les goodwills,
- regroupements postérieurs au 1er janvier 2004 : Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, à la date d'acquisition d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwills.

- engagements fermes, irrévocables et significatifs de rachat des minoritaires, la méthode retenue est :
 - Prise en compte de l'acquisition ferme et définitive des x % dans le pourcentage d'intérêt de Spir Communication sur la filiale concernée,
 - Approche du prix de cession qui sera actualisé chaque année à partir notamment des business plans actualisés des filiales concernées,
 - Calcul du goodwill complémentaire.

2) Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres.

3) Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat au poste « Coût de l'endettement financier brut ».

4) Dépenses de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38 «Immobilisations incorporelles», les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de vendre les produits issus de ce projet,
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilité estimée des projets concernés.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée sur la durée probable d'utilisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception et de définition du produit) sont comptabilisées en charges. L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Des tests de dépréciation sont effectués le cas échéant selon les modalités décrites dans le paragraphe suivant.

5) Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 «Immobilisations incorporelles», seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 «Dépréciation d'actifs», lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable d'un actif serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

- Goodwills : Les goodwills ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3 «Regroupement d'entreprises».

Ils font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation (Impairment test). La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT du groupe (*), aux actifs nets correspondants (y compris goodwills). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 années compte tenu des perspectives de développement des acquisitions et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs s'élève à 8,50%. Les taux de croissance utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets et business plans les plus récents s'élèvent à 1% pour les activités historiques et 2% pour les activités internet. Ces taux se situent dans la fourchette moyenne des taux utilisés par les analystes pour notre secteur d'activité, la taille de notre groupe et la maturité de nos métiers. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle. L'appréciation des indices de perte de valeur en cours d'exercice se fait au travers de l'analyse et du suivi de chaque activité grâce au reporting mensuel.

Une analyse de la sensibilité des tests de dépréciation figure en note 1.

Les dépréciations relatives aux goodwills sont irréversibles.

Les goodwills relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en participations dans les entreprises associées. Lorsque les critères de perte de valeur, tels que définis par IAS 39, indiquent que des participations dans les entreprises associées ont pu perdre de la valeur, le montant de cette perte est déterminé selon les règles définies par IAS 28.

(*) Le groupe Spir Communication a défini ses UGT de la façon suivante :

- pour la France, les business units suivantes constituent chacune une UGT : la presse gratuite automobile, l'imprimerie, la Distribution d'Imprimés Publicitaires, la Distribution de Colis ainsi que le site leboncoin.fr. La presse gratuite d'annonces et la presse gratuite immobilière ont été regroupées en 2009 suite à la mise en commun de divers moyens : la régie nationale, la distribution, les équipes internet ainsi que le back-office.
 - pour l'international où seul le métier presse gratuite immobilière est exercé, chaque pays constitue une UGT.
- Autres immobilisations incorporelles : Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des frais de développement capitalisés ou acquis, notamment des logiciels. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur des durées comprises entre 1 et 5 ans.
- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements techniques	5 à 8 ans
Matériel technique	5 à 12 ans
Véhicules	3 à 5 ans
Autres matériels et mobiliers	3 à 8 ans

Le mode d'amortissement économique utilisé par le groupe à partir du 1er janvier 2005 est exclusivement le mode linéaire.

Les biens en contrat de location, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable le cas échéant. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

6) Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation irréversible est constatée par le résultat.

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés.

7) Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières sont évalués au prix d'achat par application de la méthode FIFO. Les travaux en cours sont évalués au prix de revient. L'écart éventuel entre le prix de revient et la valeur nette de réalisation fait l'objet d'une dépréciation.

8) Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de la période.

Les achats d'actions propres sont destinés :

- soit à couvrir les plans de stock-options destinés aux salariés,
- soit à des fins de régulation de cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI d'avril 2001 confié à un prestataire de services d'investissement.

9) Avantages au personnel

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée. Le groupe n'est pas engagé au-delà des cotisations versées et ne dispose pas de régimes à prestations définies.

Pour la détermination de l'engagement au titre du régime d'indemnités de fin de carrière, les provisions sont déterminées de la façon suivante : la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés («projected unit credit method»). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière.

La population comprend tous les salariés du groupe sauf les commerciaux juniors du métier presse gratuite d'annonces et les distributeurs du métier distribution.

Les calculs sont effectués en intégrant :

- un taux d'actualisation correspondant à la moyenne du TEC 10 du 15 décembre des 10 dernières années. Au titre de l'exercice 2009, le taux retenu s'élève à 4,08%,
- des hypothèses d'augmentation des salaires et de rotation du personnel calculées par société sur un historique de 8 ans,
- un taux de mortalité correspondant aux tables TD 88/90, distinguant hommes et femmes,
- un taux de charges sociales de 42% du montant brut,
- les conséquences de la loi Fillon ayant notamment pour impact d'avoir un âge de départ à la retraite déterminé à 62 ans après 42 annuités.

Conformément à l'option offerte par IAS 19, le groupe a décidé de comptabiliser les écarts actuariels en compte de résultat.

10) Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. L'approche bilancielle de la méthode du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où la société disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces actifs pourront être imputés.

Le taux d'impôt différé retenu est de 34,43%

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés au bilan pour les sociétés intégrées fiscalement.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

11) Coût de financement

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement) et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

12) Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise des instruments de gestion du risque de taux portant sur le financement de ses investissements (location financement). Les contrats d'échange («swaps») de taux d'intérêt permettent au groupe d'échanger le taux d'une dette contractée en taux variable contre du taux fixe et donc d'emprunter à taux fixe. Le groupe et sa contrepartie échangent à intervalles prédéterminés la différence entre le taux fixe convenu et le taux variable, calculé sur la base du montant notionnel du swap. Les instruments financiers dérivés sont estimés à leur juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat, sauf dispositions dérogatoires de la comptabilité de couverture. Pour les besoins de la couverture, les couvertures sont qualifiées, soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue.

Ainsi, les variations de juste valeur des instruments dérivés du groupe éligibles à la couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace. Les profits et pertes cumulés sont sortis des capitaux propres et inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction prévue couverte affecte le résultat.

Pour les instruments dérivés ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur de ces instruments sont comptabilisées immédiatement en résultat.

13) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 «Tableau des flux de trésorerie», la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme et liquides.

Conformément à la norme IAS 39 «Instruments financiers», les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat (en charges et produits financiers relatifs aux disponibilités et aux valeurs mobilières de placement).

14) Options de souscription ou d'achat d'actions

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 «Paiement en actions», les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie de ces options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Elle est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits en augmentation des capitaux propres dans le poste « Paiements fondés sur des actions » et en diminution du résultat dans le poste « Charges de personnel ».

La juste valeur des stock-options est déterminée selon la méthode Black and Scholes. Cette dernière permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires (application d'un taux de turn-over).

Conformément à l'option proposée par IFRS 2, seuls les plans d'option d'achat d'actions postérieurs au 7 novembre 2002 dont les droits ont été acquis après le 1^{er} janvier 2005, ont été comptabilisés.

15) Comptabilisation des produits des activités

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les produits de l'activité du groupe Spir Communication sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut-être mesuré de façon fiable,
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.
- Plus spécifiquement, on distingue les principes suivants de reconnaissance du chiffre d'affaires :
- les recettes publicitaires sont comptabilisées pour leur montant net de remises commerciales,
- les revenus des activités sont appréhendés à la réalisation de la prestation (parution des journaux, parution des annonces ou campagnes publicitaires sur les sites internet, distribution des imprimés publicitaires, livraison des colis ...) et/ou à la livraison des produits (métier imprimerie).

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Changement à la tête du groupe Spir Communication

Au cours du conseil d'administration du 20 janvier 2009, Monsieur Philippe Léoni a fait part aux administrateurs de sa décision de quitter ses fonctions de Président Directeur Général de la société Spir Communication SA afin de réaliser des projets de développements d'entreprises et d'investissements personnels. Le conseil d'administration en a pris acte et a nommé pour le remplacer à compter du 31 janvier 2009 Monsieur Patrick Leleu.

Le conseil d'administration du 3 septembre 2009 a acté le départ de Monsieur Patrick Leleu et a nommé Monsieur Louis Echelard Président Directeur Général à compter de la même date.

Plan de réorganisation du Pôle Médias

La mutation structurelle de la diffusion des annonces des supports papiers vers les supports internet a été accélérée par la crise économique conduisant à une perte de plus de 92 millions d'euros de chiffre d'affaires. Dans ce contexte, des mesures d'économies importantes ont été mises en place conduisant à des réductions d'effectifs nécessaires pour adapter la structure de coûts au chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2009, l'ensemble des coûts identifiés relatifs à ces restructurations ont été comptabilisés (voir notes 17 et 19).

EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 – ANALYSE DES GOODWILLS

Mouvements 2009

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variation périmètre et fusion	Mouvements cpté à cpté	31/12/2009
Goodwills nets	217 178	2 970	(29 000)	0	0	191 148

Mouvements 2008

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Variation périmètre et fusion	Mouvements cpté à cpté	31/12/2008
Goodwills nets	205 964	11 418	(204)	0	0	217 178

Suite aux tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2009, pour l'UGT presse gratuite d'annonces généralistes et presse gratuite immobilière, une réduction générale des investissements publicitaires et l'accélération du changement de modèle de diffusion des petites annonces des journaux papier vers internet ont entraîné une révision des projections actualisées de flux futurs d'exploitation et une dépréciation de 25 millions d'euros des goodwills rattachés à cette activité.

Le même constat a été fait pour l'UGT Pays Bas qui ne comprend que l'activité presse gratuite immobilière, soit une dépréciation de 1 million d'euros.

Détail des variations de l'exercice 2009 par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variation périmètre et fusion	Mouvements cpté à cpté	31/12/2009
Pôle Médias	156 491	2 176	(29 000)	0	0	129 667
Y compris achat de fonds de commerce Dulac		2 031				
Y compris ajustement des engagements de rachats de minoritaires		145	(3 000)			
Y compris dépréciation Pôle Media			(25 000)			
Y compris dépréciation Pays Bas			(1 000)			
Pôle Distribution	60 687	794	0	0	0	61 481
Y compris achat de fonds de commerce Direct Box		794				
Variations de l'exercice	217 178	2 970	(29 000)	0	0	191 148

Détail des variations de l'exercice 2009 par pays

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variation périmètre et fusion	Mouvements cpte à cpte	31/12/2009
France	203 876	2 970	(26 400)	0	0	180 446
Y compris achat de fonds de commerce Dulac		2 031				
Y compris ajustement des engagements de rachats de minoritaires		145	(1 400)			
Y compris dépréciation Pôle Media			(25 000)			
Y compris achat de fonds de commerce Direct Box		794				
Belgique	2 755	0	(200)	0	0	2 555
Suisse	1 299	0	0	0	0	1 299
Pays Bas	8 854	0	(2 400)	0	0	6 454
République Tchèque	394	0	0	0	0	394
Variations de l'exercice	217 178	2 970	(29 000)	0	0	191 148

Détail des variations valeurs nettes par UGT et analyse de sensibilité

(en milliers d'euros)	Valeur nette	Taux de	Taux	Sensibilité (*)
UGT	31/12/2009	croissance	d'actualisation	
Presse gratuite d'annonces + Presse gratuite immobilière	56 082	1.5%	8.5%	N/A
Presse gratuite automobile	54 565	2%	8.5%	13.4%
Imprimerie	8 318	1%	8.5%	N/A
Site leboncoin.fr	0	2%	8.5%	N/A
Distribution d'imprimés publicitaires	49 860	1%	8.5%	20.1%
Distribution de colis	11 621	2%	8.5%	11.1%
Belgique	2 555	1.5%	8.5%	26.0%
Suisse	1 299	1.5%	8.5%	10.5%
Pays Bas	6 454	1.5%	8.5%	N/A
République Tchèque	394	1.5%	8.5%	120%
Total	191 148			

(*) Taux d'actualisation à partir duquel une dépréciation serait comptabilisée

NOTE 2 – VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Mouvements 2009

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Mouvements cpte à cpte	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
- Droit au bail	4 088	0	(190)	0	0	3 898
- Logiciels, droits de marque	32 381	6 111	(3 957)	6 817	(13)	41 338
- Immobilisations incorporelles en cours	8 493	1 466	(125)	(6 817)	2	3 020
Immobilisations incorporelles brutes	44 962	7 577	(4 272)	0	(11)	48 256

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Mouvements cpte à cpte	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
- Droit au bail	226	1 402	(81)	0	0	1 547
- Logiciels, droits de marque	19 047	6 700	(3 167)	3 002	(6)	25 575
- Immobilisations incorporelles en cours	3 002	0	0	(3 002)	0	0
Amort des immobilisations incorporelles	22 275	8 102	(3 248)	0	(6)	27 122
Immobilisations incorporelles nettes	22 688	(525)	(1 024)	0	(5)	21 133

Le groupe a consacré plus de 7,5 millions d'euros aux investissements incorporels, dans l'évolution de ses sites internet, ainsi que dans différents projets informatiques (Système d'information Ressources Humaines sous SAP, projet d'externalisation informatique ...).

Mouvements 2008

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Mouvements cpte à cpte	Variation périmètre et fusion	31/12/2008
- Droit au bail	4 088	0	0	0	0	4 088
- Logiciels, droits de marque	26 372	4 599	(327)	1 737	(0)	32 381
- Autres immobilisations incorporelles	6 380	4 091	(241)	(1 737)	0	8 493
Immobilisations incorporelles brutes	36 839	8 690	(568)	0	(0)	44 962

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Mouvements cpte à cpte	Variation périmètre et fusion	31/12/2008
- Droit au bail	0	226	0	0	0	226
- Logiciels, droits de marque	14 558	4 701	(290)	79	(0)	19 047
- Autres immobilisations incorporelles	2 821	337	(77)	(79)	(0)	3 002
Amort des immobilisations incorporelles	17 378	5 264	(367)	0	(0)	22 275
Immobilisations incorporelles nettes	19 461	3 427	(201)	0	0	22 688

NOTE 3 – VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Mouvements 2009

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Mouvements cpte à cpte	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
- Terrains	1 908	0	0	0	0	1 908
- Constructions	31 352	0	(1 194)	0	(4)	30 154
- Inst. techniques, matériel et out.industriel	84 365	4 050	(4 436)	0	(12)	83 967
- Autres immob. corporelles	66 489	3 723	(9 974)	66	(255)	60 049
- Immob.corporelles en cours	77	314	0	(66)	0	325
- Avances et acomptes	0	472	0	0	0	472
Immobilisations corporelles brutes	184 191	8 559	(15 604)	0	(271)	176 875

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Mouvements cpte à cpte	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
- Constructions	10 605	1 263	(517)	0	0	11 351
- Installation tech, mat.et out.ind.	44 030	7 602	(3 976)	0	0	47 656
- Autres immob. corporelles	47 487	7 175	(8 937)	0	(102)	45 623
Amort des immobilisations corporelles	102 122	16 040	(13 430)	0	(102)	104 630
Immobilisations corporelles nettes	82 069	(7 481)	(2 174)	0	(169)	72 245

Mouvements 2008

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Mouvements cpte à cpte	Variation périmètre et fusion	31/12/2008
- Terrains	1 908	0	0	0	0	1 908
- Constructions	31 593	8	(239)	(9)	(1)	31 352
- Inst. techniques, matériel et out.industriel	84 297	2 030	(2 023)	61	0	84 365
- Autres immob. corporelles	67 279	6 662	(7 526)	97	(23)	66 489
- Immob.corporelles en cours	175	52	0	(149)	(1)	77
- Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles brutes	185 252	8 752	(9 788)	0	(25)	184 191

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Mouvements cpte à cpte	Variation périmètre et fusion	31/12/2008
- Constructions	9 534	1 312	(239)	(2)	0	10 605
- Installation tech, mat.et out.ind.	38 357	7 384	(1 711)	0	0	44 030
- Autres immob. corporelles	44 548	8 340	(5 395)	2	(8)	47 487
Amort des immobilisations corporelles	92 439	17 036	(7 345)	0	(8)	102 122
Immobilisations corporelles nettes	92 813	(8 284)	(2 443)	0	(17)	82 069

Le groupe a consacré plus de 8,5 millions d'euros en investissements matériels. Les principales acquisitions sont :

- diverses installations techniques pour les Imprimeries IPS pour un montant de 2 589 milliers d'euros,
- des présentoirs pour la mise à disposition du public des journaux gratuits d'annonces et des journaux thématiques immobiliers pour un montant de 866 milliers d'euros,
- le solde, soit un montant de 5 104 milliers d'euros, est constitué par des investissements courants liés au fonctionnement de nos agences et de nos centres de distribution.

Immobilisations financées par contrats de location financement :

Les immobilisations corporelles financées par contrat de location financement sont :

- les constructions liées aux imprimeries et au siège social,
- les matériels lourds liés au métier imprimerie.

Toutes ces immobilisations suivent les mêmes modes et durée d'amortissement que les immobilisations acquises.

Détail des immobilisations financées par contrats de location financement

(en milliers d'euros)

	Valeur brute 31/12/2009	Amortissement 31/12/2009	Valeur nette comptable 31/12/2009
Terrain siège social	924	0	924
Construction siège social	8 932	1 588	7 344
Construction Fouilloy	3 963	2 783	1 180
Rotative Mainstream Fouilloy	10 138	6 090	4 048
Rotative Mainstream Reyrieux	10 163	5 681	4 482
Rotatives Goss Reyrieux	7 611	2 537	5 074
Rotative Mainstream Châteaurenard	13 543	2 398	11 145
Immobilisations corporelles en crédit-bail	55 274	21 077	34 197

Les autres informations relatives aux immobilisations financées par contrats de location financement sont présentées dans la « note 13 – Ventilation des emprunts et dettes financières ».

NOTE 4 – ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

3 sociétés sont mises en équivalence:

(en milliers d'euros)	Valeur Brute	Réserves consolidées à l'ouverture	Quote-part résultat exercice 2008	Valeur à l'ouverture	Variation de périmètre et changement de méthode	Augmentation de capital	Dividendes reçus de l'exercice	Quote-part résultat exercice 2009	Dépréciation de l'exercice	Valeur à la clôture
20 minutes France	9 500	(10 775)	(25)	(1 300)	25	7 504	0	31		6 260
Inter Hebdo	450	30	0	480	0	0	0	(56)		424
S3G Com	36 150	169	693	37 012	0	0	(655)	(1 003)	(29 754)	5 600
Total	46 100	(10 576)	668	36 192	25	7 504	(655)	(1 028)	(29 754)	12 284
Avance à 20 minutes France	6 250			6 250		(6 250)	0	0		0
Participations dans les entreprises associées	52 350	(10 576)	668	42 442	25	1 254	(655)	(1 028)	(29 754)	12 284

Les caractéristiques de ces sociétés sont les suivantes (comptes individuels):

(en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires	Actifs totaux nets	Résultat net
20 minutes France	49 244	53 867	124
Inter Hebdo	1 342	1 660	(188)
S3G Com	32 482	51 797	(4 073)

- La société 20 Minutes France, créée en 2002, édite 8 journaux quotidiens gratuits d'information (Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse et Strasbourg) diffusés en moyenne à 709 500 exemplaires, et un site internet d'information 20minutes.fr, Le groupe Spir Communication a décidé d'activer l'impôt différé sur les exercices 2003 à 2008 de la société 20 Minutes France compte tenu des perspectives de retour aux bénéfices de cette société. En cumul à fin décembre 2009, l'impôt différé activé sur les déficits de cette société s'élève à 3 468 milliers d'euros pour la quote-part Spir Communication. Cet impôt différé est comptabilisé sur la ligne « Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées ».
- La société Inter Hebdo édite un journal gratuit d'annonces à Chartres,
- La société S3G Com édite 55 journaux gratuits d'annonces dans le sud ouest de la France.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en participations dans les entreprises associées. Lorsque les critères de perte de valeur, tels que définis par IAS 39, indiquent que des participations dans les entreprises associées ont pu perdre de la valeur, le montant de cette perte est déterminé selon les règles définies par IAS 28.

A l'issue du test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2009, le groupe Spir Communication a décidé de comptabiliser une dépréciation de la participation dans la société S3G Com d'un montant de 29 754 milliers d'euros. Cette société rencontre les mêmes difficultés liées au changement de modèle de diffusion des petites annonces des journaux papier vers internet, entraînant une destruction de valeur importante.

NOTE 5 – VARIATION DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Mouvements 2009

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Evaluation à la juste valeur	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
- Autres titres de participations	50	0	0	0	15	65
- Prêts, cautionnements et autres créances	6 126	900	(1 676)	0	(21)	5 329
Autres actifs financiers bruts	6 176	900	(1 676)	0	(6)	5 394

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Evaluation à la juste valeur	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
- Autres titres de participations	48	15	0	0	0	63
- Autres	31	150	(23)	0	0	158
Dépréciation autres actifs financiers	79	165	(23)	0	0	221
Autres actifs financiers nets	6 097	735	(1 653)	0	(6)	5 173

Mouvements 2008

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Evaluation à la juste valeur	Variation périmètre et fusion	31/12/2008
- Autres titres de participations	1 117	0	(1 067)	0	0	50
- Prêts, cautionnements et autres créances	8 369	299	(2 542)	0	0	6 126
Autres actifs financiers bruts	9 486	299	(3 609)	0	0	6 176

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Evaluation à la juste valeur	Variation périmètre et fusion	31/12/2008
- Autres titres de participations	48	0	0	0	0	48
- Autres	40	0	(9)	0	0	31
Dépréciation autres actifs financiers	88	0	(9)	0	0	79
Autres actifs financiers nets	9 398	299	(3 600)	0	0	6 097

- Autres titres de participation
La variation de périmètre correspond à la sortie du périmètre de consolidation de la société Concept Multimédia Poland.
- Prêts, cautionnements et autres créances
Les diminutions correspondent à hauteur de 1,5 millions d'euros au remboursement partiel du prêt de Spir Communication à Car&Boat média Holding (remboursement de 3 millions d'euros éliminé à 50% par l'intégration proportionnelle)
Le reste des mouvements correspond essentiellement à la variation des dépôts et cautionnements versés.

NOTE 6 – DETAIL DES IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés pour les sociétés intégrées fiscalement.

(en milliers d'euros)

	Bilan consolidé		Compte de résultat consolidé	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Impôts différés actifs				
Activation des déficits Adrexo Sud Ouest	0	0	0	(1 061)
Activation des déficits Carboat	0	1 065	(1 065)	(1 422)
Activation des déficits Editions Aixoises Multimedia	0	1 025	(1 025)	113
Activation des déficits Régie Publicitaire Nationale	137	137	0	16
Activation des déficits d'intégration fiscale Spir	9 568	0	9 568	
Engagements de retraite	1 178	1 127	51	100
Participation des salariés	886	514	372	(712)
Contribution sociale de solidarité	407	401	6	(24)
Provisions à déductibilité différée	3 186	0	3 186	0
Autres retraitements	59	110	(51)	35
Total des actifs d'impôts différés	15 421	4 379		
Impôts différés passifs				
Produits à taxation différée	558	0	(558)	0
Retraitements du Crédit-Bail	3 153	2 403	(750)	(483)
Réévaluation à la juste valeur des terrains et constructions	1 747	1 833	86	87
Opérations sur titres auto-détenus	4 525	4 371	(154)	(2 720)
Autres retraitements	553	487	11	(122)
Total des passifs d'impôts différés	10 536	9 094		
Produit ou charge d'impôt différé			9 677	(6 193)
Impôts différés nets	4 885	(4 715)		
Présentés au bilan de la façon suivante:				
Impôts différés actifs	4 885	3 040		
Impôts différés passifs	0	(7 755)		
Total	4 885	(4 715)		

Au cours de l'exercice, un montant de 9 568 milliers d'euros a été comptabilisé en impôt différé actif au titre de l'activation des déficits de l'intégration fiscale du groupe. Un montant de 4 905 milliers d'euros n'a pas été activé.

NOTE 7 – DETAIL DES STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières et autres approvisionnements	5 114	7 053
En-cours de production de biens	401	190
Total brut	5 515	7 243
Provisions pour dépréciation	(243)	(375)
Total net	5 272	6 868

Les stocks de matières premières sont constitués principalement du papier journal 45 grammes utilisé par les 5 imprimeries de la société Imprimeries IPS.

Les en-cours de production de biens représentent les journaux qui ont été fabriqués au 31/12/2009 mais qui n'ont pas été distribués. Ces en-cours sont calculés au prix de revient incluant les coûts directs et les coûts indirects de fabrication des journaux concernés.

Les provisions pour dépréciation concernent du papier ayant une rotation trop lente et pour lequel le risque d'une non utilisation est important.

NOTE 8 – DETAIL DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Clients et comptes rattachés	118 508	155 713
Créances sur le personnel et les organismes sociaux	1 077	1 596
Créances fiscales hors impôt société	10 794	10 959
Comptes courants actifs	1 412	1 176
Créances sur cessions d'actifs	19	109
Autres créances	1 647	3 329
Total brut	133 457	172 882
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(19 487)	(19 260)
Provisions pour dépréciation des autres débiteurs	(187)	0
Total des provisions	(19 674)	(19 260)
Total net	113 783	153 622
Montants à moins d'un an	113 783	153 622

Les créances fiscales hors impôt société correspondent essentiellement à la TVA déductible sur les factures non payées au 31/12/2009.

NOTE 9 – DETAIL DES AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Charges constatées d'avance	2 683	2 743
Autres	110	227
Total des autres actifs courants	2 793	2 970

NOTE 10 – DETAIL DU POSTE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Disponibilités	1 366	1 240
SICAV et Fonds commun de placement	658	4 740
Total du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 024	5 980

Les valeurs mobilières de placement se composent exclusivement de SICAV et Fonds commun de placement à caractère monétaire, comptabilisés au cours de souscription, soit la somme de 658 milliers d'euros.

NOTE 11 – PASSAGE DES RESULTATS SOCIAUX AUX RESULTATS CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	31/12/2009		31/12/2008	
	SPIR	Filiales	Total	Total
Résultats sociaux des sociétés intégrées	(73 327)	(56 388)	(129 715)	41 947
Retraitements des provisions réglementées	324	(114)	210	355
Retraitements des locations financements	495	1 686	2 181	1 403
Paiements fondés sur des actions	324	(863)	(539)	(88)
Opérations sur titres auto-détenus	471	0	471	8 180
Impact des fusions-absorptions sur sociétés consolidées	0	(73)	(73)	0
Correction des résultats sociaux	(718)	(50)	(768)	624
Amortissement sur évaluation juste valeur	0	(252)	(252)	(252)
Correction d'erreurs par les capitaux propres	0	2 898	2 898	0
Annulation provision pour dépréciation sur titres et comptes courants	55 540	0	55 540	(933)
Elimination des dividendes reçus	(14 077)	(7 676)	(21 753)	(35 241)
Constatation des impôts différés	9 080	597	9 677	(6 193)
Reclassement des écarts de conversion en résultat	0	41	41	42
Correction plus-value sociale sur cession ou déconsolidation de titres	10	1 307	1 317	0
Dépréciation sur écarts d'acquisition	0	(11 095)	(11 095)	0
Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées	0	(1 028)	(1 028)	668
Résultat net de l'ensemble consolidé	(21 878)	(71 010)	(92 888)	10 512
Résultat part des minoritaires			0	0
Résultat net (part du Groupe)	(21 878)	(71 010)	(92 888)	10 512

NOTE 12 – ANALYSE DES INTERETS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Droits au début de l'exercice	0	303
Acquisition du solde des parts d'Adrexo Sud Ouest (35%)		62
Acquisition du solde des parts de Distrihome (43,93%)		(428)
Limitation des pertes des minoritaires à leur capital		63
Droits avant résultat de l'exercice	0	0
Résultat de l'exercice	0	0
Droits à la fin de l'exercice	0	0

NOTE 13 – ANALYSE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Ventilation des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	Total	2 à 5 ans	plus de 5 ans
Crédit-bail retraité et emprunts	28 135	23 682	4 453
Autres emprunts et dettes financières diverses	34 653	34 653	0
Sous-total emprunts et dettes financières long terme	62 788	58 335	4 453
Comptabilité de couverture de juste valeur des swaps	1 546		
Total emprunts et dettes financières long terme	64 334		
Crédit-bail retraité et emprunts	10 437		
Concours bancaires	29 018		
Autres emprunts et dettes financières diverses	9 798		
Total emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	49 253		

Variation des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variation périmètre et fusion	Mouvements cpté à cpté	31/12/2009
Crédit-bail retraité et emprunts	42 411	0	(33)	0	(14 243)	28 135
Autres emprunts et dettes financières diverses	55 154	22	(1 500)	0	(19 023)	34 653
Comptabilité de couverture de juste valeur des swaps	1 018	528	0	0	0	1 546
Total emprunts et dettes financières	98 583	550	(1 533)	0	(33 266)	64 334
Crédit-bail retraité et emprunts	6 139	0	(9 945)	0	14 243	10 437
Concours bancaires	12 194	16 824	0	0	0	29 018
Autres emprunts et dettes financières diverses	600	115	(9 940)	0	19 023	9 798
Total emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	18 933	16 939	(19 885)	0	33 266	49 253

Les principales variations de l'exercice s'expliquent essentiellement par :

- l'utilisation de concours bancaires négociés avec les banques, ainsi que la mise en place d'un contrat d'affacturage,
- des remboursements d'emprunts et de crédit-bail conformes aux échéanciers,
- un remboursement de l'emprunt à moyen terme auprès de nos actionnaires conforme à l'échéancier.

L'essentiel du crédit-bail retraité et des emprunts est couvert par des swaps de taux efficaces. La juste valeur de ces derniers a évolué défavorablement de 528 milliers d'euros au cours de l'exercice et s'élève à 1 546 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Le crédit-bail retraité représente à la clôture de l'exercice un montant de 24 984 milliers d'euros. Ces contrats ne prévoient pas de loyers conditionnels, de sous-location ni de restrictions particulières. Ils concernent plus particulièrement :

- à hauteur de 3 102 milliers d'euros, le financement des deux rotatives Mainstream Heidelberg mises en service respectivement le 15 octobre 2002 sur le site de Fouilloy et le 15 avril 2003 sur le site de Reyrieux.

Ces deux rotatives ont été financées par deux crédits-bails à taux variable indexés sur l'Euribor 6 mois, dont l'un a fait l'objet d'un swap de taux conduisant à un taux fixe de 4,52% sur une durée de 8 années, spread inclus.

Ce dérivé de taux est éligible à la comptabilisation de couverture de juste valeur du fait de son adossement à un sous-jacent parfaitement identifié, la variation de valeur du dérivé étant largement compensée en résultat par la variation de la dette financière sous-jacente. La juste valeur de ce swap efficace figure dans les comptes consolidés à la clôture de l'exercice pour 35 milliers d'euros, sans impact sur le résultat consolidé,

- à hauteur de 5 863 milliers d'euros, le financement du siège social à Aix-en-Provence par crédit-bail à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois d'une durée de 12 années. Ce crédit-bail a pour partie (90%) fait l'objet d'un swap de taux conduisant à un taux fixe de 4,36% sur une durée de 8 années, spread inclus.

Ce dérivé de taux est éligible à la comptabilisation de couverture de juste valeur du fait de son adossement à un sous-jacent parfaitement identifié, la variation de valeur du dérivé étant largement compensée en résultat par la variation de la dette financière sous-jacente. La juste valeur de ce swap efficace figure dans les comptes consolidés à la clôture de l'exercice pour 344 milliers d'euros, sans impact sur le résultat consolidé,

- à hauteur de 4 228 milliers d'euros, le financement des 2 rotatives Goss mises en service fin 2005 sur le site de Reyrieux.

Ces 2 rotatives ont été financées par un crédit-bail à taux variable indexé sur l'Euribor 6 mois d'une durée de 8 années. Ce contrat a fait l'objet en 2009 d'un swap de taux conduisant à un taux fixe de 2,79% sur la durée restant à courir, spread inclus.

Ce dérivé de taux est éligible à la comptabilisation de couverture de juste valeur du fait de son adossement à un sous-jacent parfaitement identifié, la variation de valeur du dérivé étant largement compensée en résultat par la variation de la dette financière sous-jacente. La juste valeur de ce swap efficace figure dans les comptes consolidés à la clôture de l'exercice pour 47 milliers d'euros, sans impact sur le résultat consolidé,

- à hauteur de 11 232 milliers d'euros, le financement de la rotative Goss mise en service en 2007 sur le site de Châteaurenard.

Cette rotative est financée par un crédit bail à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois, lequel a fait l'objet d'un swap de taux conduisant à un taux fixe de 4,17% sur une durée de 8 années, spread inclus.

Ce dérivé de taux est éligible à la comptabilisation de couverture de juste valeur du fait de son adossement à un sous-jacent parfaitement identifié, la variation de valeur du dérivé étant largement compensée en résultat par la variation de la dette financière sous-jacente. La juste valeur de ce swap efficace figure dans les comptes consolidés à la clôture de l'exercice pour 483 milliers d'euros, sans impact sur le résultat consolidé.

Deux autres emprunts font l'objet de swaps de taux d'intérêt :

- l'un d'un montant restant dû de 6 millions d'euros à taux variable indexé sur l'Euribor 6 mois d'une durée de 5 années. Cet emprunt a fait l'objet d'un swap de taux conduisant à un taux fixe de 3,98%, spread inclus.

Ce dérivé de taux est éligible à la comptabilisation de couverture de juste valeur du fait de son adossement à un sous-jacent parfaitement identifié, la variation de valeur du dérivé étant largement compensée en résultat par la variation de la dette financière sous-jacente. La juste valeur de ce swap efficace figure dans les comptes consolidés à la clôture de l'exercice pour 224 milliers d'euros, sans impact sur le résultat consolidé,

- l'autre d'un montant restant dû de 7,2 millions d'euros à taux variable indexé sur l'Euribor 6 mois d'une durée de 5 années. Cet emprunt a fait l'objet d'un swap de taux conduisant à un taux fixe de 4,98%, spread inclus.

Ce dérivé de taux est éligible à la comptabilisation de couverture de juste valeur du fait de son adossement à un sous-jacent parfaitement identifié, la variation de valeur du dérivé étant largement compensée en résultat par la variation de la dette financière sous-jacente. La juste valeur de ce swap efficace figure dans les comptes consolidés à la clôture de l'exercice pour 413 milliers d'euros, sans impact sur le résultat consolidé.

NOTE 14 – DETAIL DES DETTES AU PERSONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
Provisions pour pensions et retraites	3 292	294	(144)	0	3 442
Total dettes au personnel	3 292	294	(144)	0	3 442

Les dettes au personnel sont exclusivement composées des provisions pour indemnités de départ en retraite conventionnelles de la zone géographique France. Nous avons procédé à une étude qui nous a conduits à ne comptabiliser aucune provision pour l'effectif à l'étranger compte tenu de son caractère non significatif.

NOTE 15 – DETAIL DES AUTRES PASSIFS LONG TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
Engagements de rachat de minoritaires	4 590	0	(3 490)	0	1 100
Total des autres passifs long terme	4 590	0	(3 490)	0	1 100

Ce poste enregistre tous les engagements de rachat de minoritaires.

Le montant des engagements est estimé et est actualisé chaque année à partir notamment des business plans des filiales concernées.

A la clôture de l'exercice 2009, les filiales concernées sont des sociétés du métier thématiques immobilier.

NOTE 16 – DETAIL DES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs	35 848	46 395
Dettes sur acquisitions d'actifs	1 548	4 971
Dettes sociales	74 498	71 979
Dettes fiscales	28 266	33 120
Comptes courants créditeurs	1 411	1 409
Autres dettes	6 881	4 881
Total des fournisseurs et autres créditeurs	148 452	162 755
Montants à moins d'un an	148 452	162 755

NOTE 17 – DETAIL DES PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour litiges salariaux - part à mois d'un an	3 330	2 922
Provisions pour litiges commerciaux - part à mois d'un an	284	293
Provisions pour restructurations - part à moins d'un an	16 785	0
Autres provisions pour risques et charges - part à mois d'un an	643	3 128
Produits constatés d'avance	399	325
Total des provisions et autres passifs courants	21 441	6 668

Le groupe Spir Communication a provisionné l'ensemble des coûts liés aux restructurations qu'il a engagé au cours de l'exercice.

Variation des provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentation	Diminution (provisions utilisées)	Diminution (provisions non utilisées)	Variation périmètre et fusion	31/12/2009
Provisions pour litiges salariaux - part à mois d'un an	2 922	1 825	(885)	(532)		3 330
Provisions pour litiges commerciaux - part à mois d'un an	293	68	(20)	(57)		284
Provisions pour restructurations - part à moins d'un an	0	16 785	0	0		16 785
Autres provisions pour risques - part à mois d'un an	3 128	318	(2 752)	(51)		643
Total des provisions	6 343	18 996	(3 657)	(640)	0	21 042

NOTE 18 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations figurant dans cette note sont conformes à la définition des secteurs retenue dans les comptes établis selon les principes comptables de la norme IFRS 8. Ce découpage sectoriel reflète la structure opérationnelle et managériale du groupe. Deux secteurs «à présenter» et deux zones géographiques ont été définis.

a) Informations par secteurs «à présenter»

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008	Variations
Pôle Médias			
Chiffre d'affaires total du métier	260 121	351 436	-26.0%
Résultat opérationnel courant	(27 829)	21 982	-226.6%
Résultat opérationnel	(85 076)	18 095	-570.2%
Résultat opérationnel en % du CA	-32.7%	5.1%	
Immobilisations corporelles et incorporelles	218 445	255 688	-14.6%
Investissements corporels et incorporels	16 588	15 492	7.1%
Effectifs	2 274	2 740	-17.0%
Chiffre d'affaires net hors groupe	245 049	337 181	-27.3%
Pôle Distribution			
Chiffre d'affaires total du métier	348 611	333 525	4.5%
Résultat opérationnel courant	11 078	15 754	-29.7%
Résultat opérationnel	11 002	15 779	-30.3%
Résultat opérationnel en % du CA	3.2%	4.7%	
Immobilisations corporelles et incorporelles	66 081	66 247	-0.3%
Investissements corporels et incorporels	2 518	13 368	-81.2%
Effectifs permanents	1 242	1 195	3.9%
Distributeurs	23 320	23 507	-0.8%
Chiffre d'affaires net hors groupe	332 024	312 908	6.1%
Total Spir Communication			
Chiffre d'affaires net hors groupe	577 073	650 089	-11.2%
Résultat opérationnel courant	(16 751)	37 736	-144.4%
Résultat opérationnel	(74 074)	33 874	-318.7%
Résultat opérationnel en % du CA	-12.8%	5.2%	
Immobilisations corporelles et incorporelles	284 526	321 935	-11.6%
Investissements corporels et incorporels	19 106	28 860	-33.8%
Effectifs	3 516	3 935	-10.6%

La ligne "Immobilisations corporelles et incorporelles" intègre les goodwills pour leur valeur nette comptable.

Le chiffre d'affaires inter-secteurs s'élève à 31 659 milliers d'euros au 31 décembre 2009 contre 34 872 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

b/ Informations par zone géographique

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008	Variations
France			
Chiffre d'affaires net de la zone géographique	561 441	626 066	-10.3%
Résultat opérationnel courant	(15 581)	35 744	-143.6%
Résultat opérationnel	(71 898)	31 879	-325.5%
Résultat opérationnel en % du CA	-12.8%	5.1%	
Immobilisations corporelles et incorporelles	272 887	307 401	-11.2%
Investissements corporels et incorporels	18 697	28 190	-33.7%
Effectifs	3 408	3 767	
Autres pays Européens			
Chiffre d'affaires net de la zone géographique	15 632	24 023	-34.9%
Résultat opérationnel courant	(1 170)	1 992	-158.7%
Résultat opérationnel	(2 176)	1 995	-209.1%
Résultat opérationnel en % du CA	-13.9%	8.3%	
Immobilisations corporelles et incorporelles	11 639	14 534	-19.9%
Investissements corporels et incorporels	409	670	-39.0%
Effectifs	108	168	-35.7%
Total Spir Communication			
Chiffre d'affaires net hors groupe	577 073	650 089	-11.2%
Résultat opérationnel courant	(16 751)	37 736	-144.4%
Résultat opérationnel	(74 074)	33 874	-318.7%
Résultat opérationnel en % du CA	-12.8%	5.2%	
Immobilisations corporelles et incorporelles	284 526	321 935	-11.6%
Investissements corporels et incorporels	19 106	28 860	-33.8%
Effectifs	3 516	3 935	-10.6%

La ligne "Immobilisations corporelles et incorporelles" intègre les goodwill pour leur valeur nette comptable.

NOTE 19 – CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Détail 2009

(en milliers d'euros)	Pôle Médias	Pôle Distribution	Total
Coûts de restructuration	(29 363)		(29 363)
Dépréciation de goodwill	(26 000)		(26 000)
Contrôle fiscal	(1 160)		(1 160)
Contrôle urssaf	(505)		(505)
Autres	(219)	(76)	(295)
Total charges de restructuration et autres produits et charges opérationnels 2009	(57 247)	(76)	(57 323)

Les coûts de restructuration correspondent en 2009 :

- à une provision pour dépréciation des écarts d'acquisitions sur le Pôle Médias, pour un montant de 26 millions d'euros,
- à des coûts de restructuration pour un montant de 29 363 milliers d'euros exigés par la nécessaire adaptation de nos supports presse aux marchés de la diffusion de la petite annonce en France,
- à un montant de 1 665 milliers d'euros au titre de deux contrôles fiscaux et d'un contrôle Urssaf.

Détail 2008

(en milliers d'euros)	Pôle Médias	Pôle Distribution	Total
Coûts de restructuration	(3 754)		(3 754)
Autres	(133)	25	(108)
Total charges de restructuration et autres produits et charges opérationnels 2008	(3 887)	25	(3 862)

Les coûts de restructuration correspondent en 2008 :

- au remaniement du management sur le Pôle Médias, pour un montant de 925 milliers d'euros,
- à un plan de restructuration dans la presse gratuite d'annonces afin de rationaliser le réseau d'agences locales Topannonces.fr, avec la fusion de 13 titres à faible tirage en 6 titres et l'arrêt de 5 titres non rentables, pour un montant de 2829 milliers d'euros.

NOTE 20 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	183	660
Total produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	183	660
Charges d'intérêts	(4 822)	(5 284)
Gains et pertes de change	(101)	123
Autres	322	453
Total coût de l'endettement financier brut	(4 602)	(4 708)
Total coût de l'endettement financier net	(4 419)	(4 048)

Les charges d'intérêts correspondent essentiellement aux intérêts payés dans le cadre des financements en crédit-bail et par emprunts.

NOTE 21 – CHARGE D'IMPOT

Les impôts différés ont été calculés au taux de 34,43 % pour les entreprises du périmètre de consolidation.

Ventilation de l'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
- Impôt exigible	6 710	(4 401)
- Impôt différé	9 677	(6 193)
Total Impôts sur les bénéfices	16 387	(10 594)

La différence avec le taux normal d'imposition en France de 33,33% compte tenu d'un résultat d'intégration fiscale déficitaire, s'analyse comme suit :

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé avant résultat net des activités arrêtées	(92 888)	19 900
Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées	(30 782)	668
Plus-values non taxables	0	119
Impôts sociétés	16 387	(10 594)
Résultat taxable au taux courant	(78 493)	29 707
Taux d'impôt applicable	33.33%	33.33%
Impôt théorique au taux d'impôt applicable	26 162	(9 901)
Retraitements permanents	(3 954)	(462)
Crédits d'impôt	167	81
Paiements fondés sur des actions	(180)	(29)
Déficits non activés	(4 905)	(109)
Activation de déficits antérieurs	0	47
Variation d'imposition sur sociétés étrangères	(600)	4
Ecart de taux d'imposition sur sociétés françaises	(96)	(27)
Ecart de taux d'impôt différé	(207)	(198)
Charge d'impôt société comptabilisée	16 387	(10 594)

NOTE 22 – ACTIVITES ARRETEES : ADREXO MAIL

Le résultat de l'activité arrêtée Adrexo Mail était présenté en 2008 sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net d'impôt des activités arrêtées » et faisait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées.

Les actifs et les passifs de l'activité arrêtée n'étaient pas présentés sur des lignes séparées du bilan du groupe. Ils représentaient au 31 décembre 2008 des charges à payer pour un montant de 594 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires		1 945
Charges de personnel		(10 523)
Charges externes		(3 997)
Impôts et taxes		(11)
Dotation aux amortissements		(314)
Autres produits et charges d'exploitation		(20)
Résultat opérationnel courant	0	(12 920)
Autres produits et charges opérationnels		(1 162)
Résultat opérationnel	0	(14 082)
Impôt sur le résultat		4 694
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	0	(9 388)
dont Intérêts minoritaires		0
dont Résultat net (Part du Groupe)	0	(9 388)
Résultat net des activités arrêtées par action (*)	0.00	(1.54)
Résultat net des activités arrêtées dilué par action (**)	0.00	(1.50)
(*) Nombre d'actions moyen hors titres auto-détenus	6 083 325	6 086 774
(**) Nombre d'actions composant le capital social	6 245 411	6 245 411

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(12 012)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		296
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		0
Flux nets de trésorerie liés aux activités arrêtées	0	(11 716)

NOTE 23 – PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS (PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACQUISITION D'ACTIONS)

Au 31 décembre 2009, seuls sont en cours des plans d'acquisition d'actions au bénéfice de certains dirigeants sociaux et membres du personnel du groupe.

(en milliers d'euros)

Date d'attribution et type d'option	Prix d'exercice	Nombre d'options à l'origine du plan	Options valides et non encore exercées au 31/12/2008	Options sur nouveau plan ouvert en 2009	Options exercées en 2009	Options annulées en 2009	Options valides et non encore exercées au 31/12/2009	Période d'exercice	Juste valeur des paiements fondés sur des actions 31/12/2008	Juste valeur des paiements fondés sur des actions 31/12/2009	Variation de l'exercice
08/03/2001 achat	73,07 €	13 500	3 000			(3 000)	0	du 08/03/2006 au 07/03/2009	non évalué	non évalué	
									option IFRS 2	option IFRS 2	
28/02/2002 achat	74,46 €	25 600	2 000				2 000	du 28/02/2006 au 28/02/2010	non évalué	non évalué	
									option IFRS 2	option IFRS 2	
22/05/2003 achat	65,51 €	27 520	6 500			(750)	5 750	du 22/05/2007 au 22/05/2011	402	402	0
19/05/2004 achat	111,72 €	28 200	17 900			(2 150)	15 750	du 19/05/2008 au 19/05/2012	570	570	0
19/05/2005 achat	147,02 €	52 800	26 400			(3 750)	22 650	du 19/05/2009 au 19/05/2013	862	942	80
18/05/2006 achat	122,91 €	117 670	36 050			(3 620)	32 430	du 18/05/2010 au 18/05/2014	621	908	287
15/05/2007 achat	105,26 €	45 375	35 825			(3 400)	32 425	du 15/05/2011 au 15/05/2015	240	412	172
TOTAL			127 675	0	0	(16 670)	111 005		2 695	3 234	539

NOTE 24 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET OPERATIONS SUR TITRES AUTO-DETENUS

Composition du capital social

Le capital social de la société Spir Communication SA se compose de 6 245 411 actions au nominal de 4 euros.

Au 31 décembre 2009, la répartition du capital est la suivante :

(en milliers d'euros)	Nbre d'actions détenues 31/12/2009	% du capital 31/12/2009	% des droits de vote 31/12/2009	Nbre d'actions détenues 31/12/2008	% du capital 31/12/2008	% des droits de vote 31/12/2008
Prépart SCS	3 485 692	55.8%	53.2%	3 485 692	55.8%	53.2%
Sofiouest SA	662 348	10.6%	17.2%	662 348	10.6%	17.1%
Actions propres	162 779	2.6%		161 393	2.6%	
Public	1 934 592	31.0%	29.6%	1 935 978	31.0%	29.7%
Total	6 245 411	100.0%	100.0%	6 245 411	100.0%	100.0%

Opérations sur titres auto-détenus

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Actions auto-détenues au début de l'exercice	16 161	16 049
Variation des actions destinées à couvrir les plans de stock-options	0	0
Variation des actions affectées à la régulation de cours	32	112
Variation totale de l'exercice	32	112
Actions auto-détenues à la fin de l'exercice	16 193	16 161

(en nombre d'actions)

	31/12/2009	31/12/2008
Actions auto-détenues au début de l'exercice	161 393	155 881
Variation des actions destinées à couvrir les plans de stock-options	0	0
Variation des actions affectées à la régulation de cours	1 386	5 512
Variation totale de l'exercice	1 386	5 512
Actions auto-détenues à la fin de l'exercice	162 779	161 393
Nombre d'actions composant le capital social	6 245 411	6 245 411
Nombre d'actions hors titres auto-détenus	6 082 632	6 084 018

NOTE 25 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Spir Communication SA et des filiales énumérées dans le tableau du paragraphe 1.2. **Liste des sociétés consolidées au 31.12.2009.**

Le groupe Spir Communication est lui-même consolidé dans le groupe SIPA Ouest France.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions qui ont été conclues avec les parties liées sur l'exercice.

(en milliers d'euros)	31/12/2009		31/12/2008	
Emprunts auprès des parties liées	Dettes	Intérêts versés	Dettes	Intérêts versés
SCS Prépart - Entité ayant une influence significative sur le Groupe	30 726	1 290	39 167	2 017
Sofiouest SA - Entité ayant une influence significative sur le Groupe	12 200	501	13 695	723
Prêts aux parties liées	Créances	Intérêts reçus	Créances	Intérêts reçus
Editions Aixoises Multimedia SAS - Coentreprise à 50%	1 047	47	1 072	72
Carboatmedia Holding SAS- Coentreprise à 50%	1 414	111	2 803	228
20 minutes France SAS - Entreprise associée	0	0	6 250	0
Acquisitions et cessions d'actifs aux parties liées	Acquisitions	Cessions	Acquisitions	Cessions
SIPA - Autres partie liée	0	0	0	1 186
Dividendes versés aux parties liées	Dividendes		Dividendes	
SCS Prépart - Entité ayant une influence significative sur le Groupe	0		17 428	
Sofiouest SA - Entité ayant une influence significative sur le Groupe	0		3 312	
Compte courants de trésorerie avec les parties liées	Dettes	Intérêts versés	Dettes	Intérêts versés
Editions Aixoises Multimedia SAS - Coentreprise à 50%	68	68	270	15
Achats / Ventes aux parties liées	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Groupe Publihebdos - Autre partie liée	0	482	0	5 457
SEHP - Autre partie liée	0	0	0	636
Editions Aixoises Multimedia SAS - Coentreprise à 50%	895	315	0	45
Carboatmedia SAS - Coentreprise à 50%	0	438	0	250
20 minutes France SAS - Entreprise associée	0	1 575	0	1 471
Dettes / Créances d'exploitation envers les parties liées	Dettes	Créances	Dettes	Créances
Groupe Publihebdos - Autre partie liée	0	0	0	969
SEHP - Autre partie liée	0	0	0	111
Editions Aixoises Multimedia SAS - Coentreprise à 50%	165	44	0	4
Carboatmedia SAS - Coentreprise à 50%	0	44	0	75
20 minutes France SAS - Entreprise associée	0	140	0	157

Rémunération des dirigeants du groupe

Les rémunérations totales et avantages de toute nature alloués, au titre de l'exercice, aux 10 personnes assurant la Direction du groupe se décomposent comme suit :
(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Avantages à court terme	2 290	2 747
Avantages postérieurs à l'emploi	0	94
Indemnité de fin de contrat	150	241
Paiements fondés sur des actions	0	0
Total (*)	2 440	3 082

(*) Les administrateurs non dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de la part du groupe, hors les jetons de présence.

Intérêts des dirigeants dans les plans d'intéressement en actions du personnel

Les options d'achat d'actions détenues par les dirigeants ont les dates et les prix d'exercice suivants :

Date d'attribution et type d'option	Prix d'exercice (1 action pour 1 option)	Options valides et non encore exercées au 31/12/2009	Options valides et non encore exercées au 31/12/2008	Période d'exercice
28/02/2002 achat	74,46 €	1 500	1 500	du 28/02/2006 au 28/02/2010
22/05/2003 achat	65,51 €	3 000	3 000	du 22/05/2007 au 22/05/2011
19/05/2004 achat	111,72 €	2 900	2 900	du 19/05/2008 au 19/05/2012
19/05/2005 achat	147,02 €	5 500	5 500	du 19/05/2009 au 19/05/2013
18/05/2006 achat	122,91 €	12 500	12 500	du 18/05/2010 au 18/05/2014
15/05/2007 achat	105,26 €	12 750	12 750	du 15/05/2011 au 15/05/2015
Total		38 150	38 150	

Aucune option n'a été octroyée aux administrateurs non indépendants et non dirigeants dans le cadre de ces plans.

NOTE 26 – OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS – INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux passifs financiers du groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement, et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du groupe. Le groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le groupe contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du groupe.

La politique du groupe est, et a été en 2009 et 2008, de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité et le risque de contrepartie (le risque de change étant marginal). Le conseil d'administration a revu et approuvé les politiques de gestion de chacun de ces risques. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier à long terme du groupe, à taux variable.

La politique du groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La politique du groupe est que plus de 60% de sa dette soit à taux fixe. Dans cet objectif, le groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange à intervalles déterminés, la différence entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces swaps sont affectés à la couverture des emprunts. Au 31 décembre 2009, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, 73% de la dette du groupe est à taux d'intérêt fixe.

Risque de crédit

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la note 8. Le groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

La répartition des créances clients nettes entre encours non échus et encours échus est la suivante au 31/12/2009 :

(en milliers d'euros)	Encours		Total
	non échus	Encours échus 0 à 150 jours plus de 150 jours	
Créances clients et comptes rattachés (TTC)	63 051	35 432 20 025	118 508
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés (HT)	0	(3 689) (15 798)	(19 487)
Total créances clients et comptes rattachés	63 051	31 743 4 227	99 021

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente, les prêts et certains instruments dérivés, l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Risque de liquidité

Le groupe gère le risque d'être court en trésorerie en utilisant un outil de gestion des liquidités récurrentes. Cet outil tient compte de la maturité à la fois des investissements financiers et des actifs financiers (par exemple créances clients, autres actifs financiers) et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, de contrats de location financement et d'achats à crédit. La politique du groupe est de ne pas avoir plus de 30% des emprunts qui arrivent à échéance dans les 12 mois, hors concours bancaires. Au 31 décembre 2009, la dette du groupe qui arrive à échéance à moins d'un an s'élève à 20 235 milliers d'euros.

Justes valeurs des instruments financiers

Tous les instruments financiers du groupe ont des justes valeurs identiques à leurs valeurs comptables, à l'exception des emprunts et dettes financières.

En effet, au 31 décembre 2009, le groupe a six contrats de swap de taux d'intérêt en cours.

Ces contrats de swap sont détaillés dans la note 13, leur juste valeur est défavorable au groupe pour un montant de 1 546 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat	Placement détenu jusqu'à échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente
Autres titres de participation	2	2				X
Prêts, cautionnements et autres créances	5 171	6 095			X	
Clients et comptes rattachés	99 021	136 453			X	
Autres créances	14 762	17 169			X	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 024	5 980	X			

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	Risque de crédit	Risque de liquidité	Risque de taux
Autres titres de participation	2	2		X	
Prêts, cautionnements et autres créances	5 171	6 095		X	
Clients et comptes rattachés	99 021	136 453	X		
Autres créances	14 762	17 169	X		
Disponibilités	1 366	1 240		X	
SICAV et Fonds commun de placement	658	4 740		X	X
Crédit-bail retraité et emprunts	38 572	48 550		X	X
Autres emprunts et dettes financières diverses	44 451	55 754		X	X
Concours bancaires	29 018	12 194		X	X

Hierarchie de juste valeur

- Niveau 1 : juste valeur évaluée à l'aide de prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix)
- Niveau 3 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs ») qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (« inputs » non observables)

(en milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
31 décembre 2009			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	658		
Passifs financiers dérivés		1 546	
31 décembre 2008			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4 740		
Passifs financiers dérivés		1 018	

NOTE 27 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Spir Communication S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Etat du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » de l'annexe qui expose que le groupe a procédé à la première application de la norme IAS 1 révisée,
- la note « Comparabilité des comptes » expose l'incidence comptable de la correction d'erreur relative au calcul des congés payés.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Test de dépréciation des goodwills

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwills selon les modalités décrites dans la note 2.3.5 sur « Les principes et méthodes comptables » et les notes 1 « Analyse des Goodwills » et 19 « Charges de restructuration et autres produits et charges opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Congés payés

La note « Comparabilité des comptes » expose l'incidence comptable de la correction d'erreur relative au calcul des congés payés et qui fait suite à l'implantation d'un nouveau logiciel de paie. Compte tenu de l'impossibilité matérielle d'affecter cet écart sur les exercices au cours desquels ils sont nés, l'impact a été comptabilisé sur les capitaux propres conformément à IAS 8.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

A Nantes et à Sophia Antipolis, le 26 avril 2010

KPMG Audit
Franck NOEL
Associé

ERNST & YOUNG
Anis NASSIF
Associé



COMPTES SOCIAUX



COMPTES SOCIAUX

DE LA SOCIETE MERE SPIR COMMUNICATION SA

BILAN

	31/12/2009 Brut	31/12/2009 Amortissements Provisions	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
ACTIF (en milliers d'euros)				
Immobilisations incorporelles				
Fonds de commerce	59	0	59	55 364
Autres immobilisations incorporelles	147	87	60	1 004
Note 1 Total immobilisations incorporelles	206	87	119	56 368
Immobilisations corporelles				
Terrains	343		343	343
Constructions et agencements	4 261	3 052	1 209	1 349
Installations techniques	33	27	6	900
Autres immobilisations corporelles	4 239	2 919	1 320	4 642
Note 1 Total immobilisations corporelles	8 876	5 998	2 878	7 234
Immobilisations financières				
Participations	227 094	94 840	132 254	150 135
Autres immobilisations financières	2 887	10	2 877	13 560
Note 1 Total immobilisations financières	229 981	94 850	135 131	163 695
Total actif immobilisé	239 063	100 935	138 128	227 297
Actif circulant				
Clients	4 210	480	3 730	12 107
Autres créances d'exploitation	90 980		90 980	48 329
Valeurs mobilières de placements	15 883	13 144	2 739	3 179
Disponibilités	188		188	0
Note 2 Total actif circulant	111 261	13 624	97 637	63 615
Note 2 Comptes de régularisation	50		50	54
Total de l'actif	350 374	114 559	235 815	290 966

BILAN

PASSIF		31/12/2009	31/12/2008
(en milliers d'euros)			
Capitaux propres			
	Capital	24 982	24 982
	Réserves	160 648	122 664
	Résultat	(73 327)	37 985
	Provisions réglementées	787	572
Note 3	Total capitaux propres	113 090	186 203
Note 4	Provisions pour risques et charges	8	26
Dettes financières			
	Dettes Actionnaires	42 930	52 862
	Emprunts et dettes financières divers	6 041	8 025
Note 5	Total dettes financières	48 971	60 887
Dettes d'exploitation			
	Dettes fournisseurs	1 541	9 845
	Autres dettes d'exploitation	62 509	27 323
	Concours bancaires	9 696	6 682
Note 5	Total dettes d'exploitation	73 746	43 850
	Total du passif	235 815	290 966

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Note 8 Chiffre d'affaires	6 364	105 252
Reprises sur provisions et amortissements et transfert de charg	1 168	550
Autres produits	0	1 631
Total produits d'exploitation	7 532	107 433
Achats et autres approvisionnements	0	(23 988)
Autres achats et charges externes	(3 834)	(60 465)
Impôts, taxes et versements assimilés	(288)	(415)
Charges de personnel		
Salaires	(1 716)	(1 277)
Charges sociales	(737)	(686)
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(665)	(2 531)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(14)	(229)
Autres charges	(791)	(2 012)
Total charges d'exploitation	(8 045)	(91 603)
Résultat d'exploitation	(513)	15 830
Reprises sur provisions et transfert de charges	236	824
Produits de participation	14 078	33 661
Autres produits financiers	3 123	3 308
Total produits financiers	17 437	37 793
Dotations financières aux amortissements et provisions	(85 742)	(7 901)
Autres charges financières	(4 012)	(4 515)
Total charges financières	(89 754)	(12 416)
Note 9 Résultat financier	(72 317)	25 377
Résultat courant avant impôt	(72 830)	41 207
Produits sur opérations de gestion		7
Produits sur opérations en capital	14	1 278
Total produits exceptionnels	14	1 285
Charges sur opérations de gestion	(1 355)	(47)
Charges sur opérations en capital	(77)	(1 151)
Dotations aux amortissements et provisions	(324)	(389)
Total charges exceptionnelles	(1 755)	(1 587)
Note 10 Résultat exceptionnel	(1 741)	(302)
Note 11 Impôt sur les bénéfices	1 244	(2 920)
Résultat net	(73 327)	37 985

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Pour la société Spir Communication SA, l'exercice 2009 s'est caractérisé par les événements suivants :

Changement de dirigeant

Au cours du Conseil d'administration du 20 janvier 2009, Monsieur Philippe Léoni a fait part aux administrateurs de sa décision de quitter ses fonctions de Président Directeur Général de la société Spir Communication SA afin de réaliser des projets de développements d'entreprises et d'investissements personnels.

Le Conseil d'administration en a pris acte et a nommé pour le remplacer à compter du 31 janvier 2009 Monsieur Patrick Leleu.

Le Conseil d'administration du 3 septembre 2009 a acté le départ de Monsieur Patrick Leleu et a nommé Monsieur Louis Echelard Président Directeur Général à compter de la même date.

Apport partiel d'actif

L'Assemblée Générale Mixte du 19 Mai 2009 a approuvé le projet d'apport partiel d'actif de l'activité d'édition de journaux d'annonces gratuites généralistes à la filiale Regicom, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) IMMOBILISATIONS

Depuis le 1er janvier 2005 sont appliqués les règlements CRC 2002-10, relatifs à l'avis sur l'amortissement et à la dépréciation sur les actifs. Conformément à la réglementation comptable, ce changement de méthode a été appliqué de manière prospective et est sans incidence sur les capitaux propres. Les amortissements retenus pour la détermination du résultat d'exploitation sont calculés sur la durée d'utilisation estimée. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge.

2) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément à l'avis 04-15 du CNC. Concernant les fonds de commerce une provision peut être constatée si la valeur économique est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés d'après la durée d'utilisation prévue suivant les instructions du règlement 02-10 du CRC :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée
Logiciels inférieurs à 15 000 euros	linéaire	1 an
Logiciels supérieurs à 15 000 euros	linéaire	5 ans
Logiciels développés en interne	linéaire	3 ans

Les fonds de commerce ne sont plus amortis depuis le premier janvier 2005.

Il n'a pas été constaté de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles.

3) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément à l'avis 04-15 du CNC (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. L'amortissement est calculé sur leur durée d'utilisation estimée suivant les instructions du règlement 02-10 du CRC. Cette application est sans incidence significative sur les comptes.

Les modes et durées sont les suivantes :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée
Constructions	linéaire	20 à 30 ans
Agencements techniques	linéaire	5 à 8 ans
Matériels techniques	linéaire	5 à 8 ans
Véhicules	linéaire	3 à 5 ans
Autres matériels et mobiliers	linéaire	3 à 8 ans

Les amortissements dégressifs correspondent au rythme de consommation des avantages économiques.

4) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires compris, conformément à la méthode préférentielle du PCG et suivant l'avis 2007-C du CNC. Lorsque la valeur des cash-flows futurs de la société est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour ce qui concerne 20 Minutes France, il a été tenu compte, pour déterminer la valeur d'inventaire des titres au 31/12/2009, d'une part du bénéfice de la période et d'autre part des économies futures d'impôts qui seront générées par l'utilisation des déficits reportables de la société.

5) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque le cours à la clôture de l'exercice est inférieur à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement au 31/12/2009 est constitué :

- de 151 444 actions Spir Communication pour un montant de 15 688 milliers d'euros, destinées à couvrir 7 plans d'attribution d'actions au profit de certains membres du personnel et de certains dirigeants du groupe. La décote constatée entre le prix de revient et le prix d'exercice des options est provisionnée pour un montant de 13 144 milliers d'euros,
- de 11 335 actions Spir Communication pour un montant de 195 milliers d'euros détenues dans le cadre d'un contrat de régulation de cours conclu avec une société de bourse.

6) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06.

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les mouvements correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

NOTE 1 – INFORMATIONS SUR L'ACTIF IMMOBILISE

Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Valeur brute des immobilisations (en milliers d'euros)	Montant brut au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Fusions et Apports	Montant brut au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	63 494	0	0	(63 494)	0
Concession, marques	515	0	0	(471)	44
Droit au bail	4 088	0	0	(4 029)	59
Logiciels	1 810	0	1 008	(699)	103
Immob. incorporelles en cours	24	0	24	0	0
Total immobilisations incorporelles	69 931	0	1 032	(68 693)	206
Immobilisations corporelles					
Terrains	343	0	0	0	343
Constructions et agencements	4 348	0	87	0	4 261
Installations techniques	1 189	0	53	(1 103)	33
Autres	21 505	4	5 580	(11 690)	4 239
Immob. corporelles en cours	0	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	27 385	4	5 720	(12 793)	8 876
Immobilisations financières					
Participations	159 681	1 279	10	66 144	227 094
Autres	13 570	241	3 000	(7 924)	2 887
Total immobilisations financières	173 251	1 520	3 010	58 220	229 981
Total général brut	270 567	1 524	9 762	(23 266)	239 063

Amortissements et provisions sur immobilisations

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Fusions et Apports	Amortissements au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	11 992	0	0	(11 992)	0
Droit au bail	226	0	0	(226)	0
Logiciels et autres	1 345	20	1 008	(270)	87
Total immobilisations incorporelles	13 563	20	1 008	(12 488)	87
Immobilisations corporelles					
Constructions et agencements	2 999	140	87		3 052
Installations techniques	289	5	53	(214)	27
Autres	16 863	499	5 535	(8 908)	2 919
Total immobilisations corporelles	20 151	644	5 675	(9 122)	5 998
Immobilisations financières					
Participations	9 546	85 294	0	0	94 840
Autres	10	0	0	0	10
Total immobilisations financières	9 556	85 294	0	0	94 850
Total général amort. et provisions	43 270	85 958	6 683	(21 610)	100 935

Actif immobilisé net

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Fusions et Apports	Valeur nette au 31/12/2009
Total actif immobilisé net	227 297	(84 434)	3 079	(1 656)	138 128

Informations relatives aux biens financés en crédit-bail

La société a financé son siège social sis à Aix-en-Provence en crédit-bail sur une durée de 12 ans.

(en milliers d'euros)	Valeur initiale	Redevances versées au 31/12/2009	Redevances restant à verser
Terrain siège social	924		
Construction siège social	8 932		
Biens financés en crédit bail	9 856	5 572	6 777
Echéancier	dont à un an au plus		1 056
	dont de un à cinq ans		4 075
	dont à plus de cinq ans		1 646

NOTE 2 – AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF

(en milliers d'euros)	montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	2 887		2 887
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	4 210	3 639	571
Autres créances	90 980	82 218	8 762
Total	98 077	85 857	12 220
dont entreprises liées	88 548	85 720	2 828

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs mobilières de placement		
Actions propres (Plans de stock-options)	15 688	15 688
Actions propres (Régulation de cours)	195	187
Sicav monétaires	0	0
Total	15 883	15 875
Disponibilités		
Comptes courants débiteurs	188	0
Total	188	0

Comptes de régularisation

Ils sont essentiellement composés de charges constatées d'avance pour un montant de 50 milliers d'euros.

NOTE 3 – CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

	Nombre de titres	Nominal
Actions composant le capital social au début de l'exercice	6 245 411	4 euros
Mouvements de l'exercice	N/A	N/A
Actions composant le capital social à la clôture de l'exercice	6 245 411	4 euros

Variation de la situation nette

(en milliers d'euros)

	Situation au 31/12/2008	Affectation résultat 2008	Autres mouvements	Situation au 31/12/2009
Capital	24 982			24 982
Prime d'émission	18 351			18 351
Prime de fusion	6 785			6 785
Réserves	96 748	38 765		135 512
Report à nouveau	780	(780)		0
Résultat	37 985	(37 985)	(73 327)	(73 327)
Provisions réglementées	572		215	787
Capitaux propres	186 203	0	(73 112)	113 090

NOTE 4 – ETAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Montant au 31/12/2008	Apports des fusions	Augmentations	Diminutions (provisions utilisées)	Diminutions (provisions non utilisées)	Montant au 31/12/2009
Provisions pour litiges	8					8
Provisions pour retraites	18				18	0
Provisions pour risques et charges	26	0	0	0	18	8
Provisions sur comptes clients	1 074		14	608		480
Provisions sur actions propres	12 696		448			13 144
Provisions pour dépréciations	13 770	0	462	608	0	13 624

NOTE 5 – ETAT DES DETTES

(en milliers d'euros)	montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Dettes Actionnaires	42 930	9 680	33 250
Emprunts et dettes financières diverses	6 041	2 041	4 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 541	1 541	
Dettes fiscales et sociales	513	513	
Compte courant passif	60 243	60 243	
Autres dettes	1 753	1 753	
Total	113 021	75 771	37 250
dont entreprises liées	105 061	71 811	33 250

NOTE 6 – INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

(en milliers d'euros)	Montant net au bilan	Dont entreprises liées
Bilan		
Actif immobilisé		
Participations	132 254	132 254
Autres immobilisations financières	2 877	2 828
Actif circulant		
Clients et comptes rattachés	3 730	3 449
Autres créances	90 980	82 271
Dettes		
Dettes Actionnaires	42 930	42 930
Emprunts et dettes financières divers	6 041	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 541	1 200
Autres dettes	62 509	60 931
Produits et charges financiers		
Dividendes reçus	14 078	14 078
Autres produits financiers	3 359	2 917
Charges financières	89 754	88 615

NOTE 7 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Les engagements et garanties donnés sont :

- cautions données pour garantir des prêts accordés à la SCI Les Oiseaux : 595 milliers d'euros,
- cautions données pour garantir les loyers de la société Imprimeries IPS dans le cadre des contrats de crédit-bail signés avec un établissement bancaire pour financer l'acquisition de 2 rotatives Mainstream Heidelberg : 2 865 milliers d'euros,
- caution donnée pour garantir les loyers de la société Imprimeries IPS dans le cadre du contrat de crédit-bail signé avec un établissement bancaire pour financer l'acquisition de 2 rotatives Blanchet Goss : 3 905 milliers d'euros,
- caution donnée pour garantir les loyers de la société Imprimeries IPS dans le cadre du contrat de crédit-bail signé avec un établissement bancaire pour financer l'acquisition d'une rotatives Goss Mainstream : 11 354 milliers d'euros,
- caution donnée pour garantir les loyers de la société 20 Minutes France dans le cadre d'un bail commercial. Au 31/12/2009, la quote-part de Spir Communication SA dans le solde résiduel s'élève à 793 milliers d'euros,
- lettres de confort solidaires accordées à la société BNP Paribas dans le cadre du financement accordé à 20 Minutes France par les sociétés Sofiouest, Spir Communication et le groupe Schibsted : 3 712 milliers d'euros.

NOTE 8 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'élève à 6 364 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Régie	0	98 910
Autre	6 364	6 342
Total	6 364	105 252

La totalité du chiffre d'affaires est réalisée avec les sociétés du groupe Spir Communication, hors les locations diverses, soit 99 milliers d'euros.

La baisse significative du chiffre d'affaires s'explique par la disparition des droits de régie facturés à la société Regicom, suite à l'apport partiel d'actif à cette filiale de l'activité d'édition de journaux d'annonces gratuites généralistes.

NOTE 9 – RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Produits financiers		
Produits de participation	14 078	33 661
Revenus des prêts	3 005	2 844
Reprises sur provisions et transfert de charges	236	824
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	118	464
Total produits financiers	17 437	37 793
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	(85 742)	(7 901)
Autres intérêts et charges assimilés	(4 012)	(4 515)
Total charges financières	(89 754)	(12 416)
Résultat financier	(72 317)	25 377

L'évolution du résultat financier s'explique essentiellement par la diminution des dividendes reçus et par l'augmentation des provisions sur titres de participation.

Les produits financiers sont constitués principalement:

- de la distribution des dividendes de nos filiales pour un montant de 14 078 milliers d'euros,
- des intérêts versés par nos filiales pour les comptes courants avancés pour un montant de 3 005 milliers d'euros,
- des produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement dans le cadre de la gestion de trésorerie pour un montant de 118 milliers d'euros.

Les charges financières sont constituées principalement:

- d'une dotation pour dépréciation des titres de la filiale Regicom pour un montant de 53 192 milliers d'euros,
- d'une dotation pour dépréciation de la participation dans la société S3G Com pour un montant de 32 102 milliers d'euros,
- d'une dotation pour dépréciation des titres d'auto contrôle pour un montant de 448 milliers d'euros,
- des intérêts versés à nos filiales et à nos actionnaires majoritaires pour les comptes courants avancés pour un montant de 2 877 milliers d'euros,
- d'intérêts bancaires pour un montant de 1 014 milliers d'euros,
- d'une moins-value de cession de titres d'auto contrôle dans le cadre du contrat d'animation de marché pour un montant de 121 milliers d'euros.

NOTE 10 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Produits sur opérations de gestion	0	7
Produits sur opérations en capital	14	1 278
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	0
Total produits exceptionnels	14	1 285
Charges sur opérations de gestion	(1 355)	(47)
Charges sur opérations en capital	(77)	(1 151)
Dotations aux amortissements et provisions	(324)	(389)
Total charges exceptionnelles	(1 755)	(1 587)
Résultat exceptionnel	(1 741)	(302)

Le résultat exceptionnel résulte principalement :

- d'un contrôle fiscal pour un montant de 1 159 milliers d'euros,
- de l'amortissement dérogatoire pratiqué sur les frais d'acquisition de titres pour un montant de 324 milliers d'euros.

NOTE 11 – FISCALITE

La société Spir Communication a opté pour le régime fiscal de groupe, à compter du 1^{er} janvier 1989.

Elle s'est en conséquence constituée seule redevable de l'impôt sur le résultat d'ensemble du groupe ainsi formé conformément à l'article 223A du code général des impôts.

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Répartition			
Résultat courant	(72 830)	256	(72 574)
Résultat exceptionnel	(1 741)	270	(1 471)
Report en arrière des déficits 200	0	718	718
Total	(74 571)	1 244	(73 327)

NOTE 12 – REMUNERATION

Les rémunérations allouées aux organes de direction se sont élevées en 2009 à 1 716 milliers d'euros. Le détail de la rémunération des mandataires sociaux est précisé dans le rapport de gestion.

NOTE 13 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

NOTE 14 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société Spir Communication établit des comptes consolidés publiés concomitamment aux comptes sociaux. Ces comptes consolidés sont eux-mêmes intégrés globalement dans les comptes consolidés établis par Sofiouest.

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	2009	2008	2007	2006	2005
Capital en fin d'exercice					
-Capital social	24 981 644	24 981 644	24 981 644	24 981 644	24 981 644
-Nombre d'actions ordinaires existantes	6 245 411	6 245 411	6 245 411	6 245 411	6 245 411
-Nombre d'actions à dividende prioritaire					
-Nombre maximal d'actions futures à créer					
-Par conversion d'obligations					
-Par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	6 363 576	105 252 443	124 987 690	126 664 192	131 073 127
-Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11 547 420	50 895 878	25 944 397	49 489 670	60 190 166
-Impôts sur les bénéfices	(1 244 326)	2 920 093	4 107 690	7 021 335	9 747 333
-Dotations aux amortissements et provisions	86 119 140	9 991 102	5 549 485	4 454 313	5 101 387
-Participation des salariés due au titre de l'exercice					
-Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(73 327 394)	37 984 683	16 287 222	38 014 022	45 341 446
-Résultat distribué	0 (1)	0	31 227 055	31 227 055	31 227 055
Résultat par action					
-Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.05	7.68	3.50	6.80	8.08
-Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(11.74)	6.08	2.61	6.09	7.26
-Dividende attribué à chaque action	0.00 (1)	0.00	5.00	5.00	5.00
Personnel					
-Effectif moyen des salariés de l'exercice	2	2	3	3	2
-Montant de la masse salariale de l'exercice	1 715 876	1 276 608	1 779 854	1 343 074	2 119 068
-Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	737 201	686 351	762 099	680 160	891 103

(1) dividende net proposé à l'assemblée générale

Liste des filiales et participations

(en euros)	Capital social	% du capital détenu	Cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires dernier exercice	Résultat net dernier exercice
	Capitaux propres hors capital	Valeurs d'inventaire titres détenus (valeur nette)	Prêts et avances consentis	Résultat courant dernier exercice	Dividendes encaissés durant l'exercice
Régicom SAS	4 000 000	100.00%	0	114 376 916	(51 248 181)
Aix-en-Provence	(8 471 063)	31 171 022	35 195 970	(34 956 469)	0
Adrexo SAS	836 000	100.00%	0	297 290 544	7 840 342
Aix-en-Provence	42 505 598	4 053 596	0	15 665 132	0
Imprimeries IPS SAS	9 035 568	100.00%	18 124 000	92 331 357	(8 689 749)
Châteaurenard	27 392 290	17 285 334	0	(376 588)	5 415 224
Concept Multimédia SA	1 074 000	97.91%	0	50 172 771	(9 058 178)
Aix-en-Provence	5 096 890	13 429 478	18 924 000	(8 178 598)	6 788 576
Les Oiseaux SCI	100	90.00%	595 000	601 467	229 313
Châteaurenard	302 565	872 861	29 750	343 969	218 520
CIP SAS	560 000	33.94%	0	28 440 799	(2 215 175)
Aix-en-Provence	(88 983)	168 304	10 865 000	(375 294)	0
Editions Aixoises Multimédia SAS	2 600 000	50.00%	0	18 272 475	7 523 070
Aix-en-Provence	1 570 353	1 300 000	2 092 520	8 323 068	0
Carboatmédia Holding SAS	46 473 180	50.00%	0	0	1 650 429
La Garenne Colombes	64 799 393	50 394 382	2 828 282	1 237 711	1 000 000
S3G Com SA	12 134 300	25.00%	0	32 481 911	(4 073 286)
Pessac	30 960 911	5 600 000	0	(1 289 601)	655 236
Inter Hebdo SAS	1 160 000	25.00%	0	1 342 023	(188 289)
Chartres	95 196	449 238	0	(165 637)	0
20 minutes France SAS	5 694 848	25.00%	4 505 000	49 244 090	124 013
Paris	141 012	7 529 319	0	831 025	0

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SPIR COMMUNICATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux participations et à leur dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nantes et Sophia Antipolis , le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG SA

Département de KPMG S.A.

Franck NOEL

Associé

ERNST & YOUNG AUDIT

Anis NASSIF

Associé



AUTRES RAPPORTS ET DOCUMENTS JURIDIQUES

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec Régie Publicitaire Nationale S.A.S

Personne concernée :

Monsieur Louis Echelard

Nature et objet :

Convention d'abandon de créance entre votre société et la société Régie Publicitaire Nationale S.A.S.

Modalités :

Le 4 janvier 2010, conformément à l'autorisation du conseil d'administration du 3 septembre 2009, votre société a consenti à la société Régie Publicitaire Nationale S.A.S. un abandon partiel de son compte courant d'associé dans ladite société à hauteur de la somme de 406 293 euros.

Avec 20 Minutes S.A.S

Personnes concernées :

Messieurs Patrick Leleu, Camille Thiéry, Paul Museux, Louis Echelard

Nature et objet :

Votre société s'est engagée à faire en sorte que BNP Paribas n'encourt pas de pertes du fait du crédit consenti à la société 20 Minutes et subordonne le remboursement des comptes courants d'actionnaires à la société 20 Minutes France SAS passés ou futurs au remboursement préalable de tout encours qui serait dû.

Modalités :

Deux lettres de confort ont été signées au profit de la société BNP Paribas, la première jusqu'au 30 juin 2009 et la seconde jusqu'au 31 mars 2010 concernant le concours apporté par BNP Paribas à la société 20 Minutes.

Cette opération a été validée par le Conseil d'administration du 28 avril 2009 et le prolongement de sa durée par celui du 1er juillet 2009.

Avec Sofiouest et Prépart

Personnes concernées :

Messieurs Louis Echelard, Gérard Becue, François-Régis Hutin, François-Xavier Hutin, Patrice Hutin, Paul Museux, Philippe Toulemonde, Gilles Moutel.

Nature et objet :

Une convention de prêt entre votre société, Sofiouest et Prépart a été conclue le 16 octobre 2009 avec effet au 25 mai 2009.

Modalités :

Conditions du prêt par Sofiouest à votre société : le montant du prêt de Sofiouest est égal à 13 500 000 euros sur une durée de 60 mois, avec un remboursement du capital en 10 règlements semestriels de 1 350 000 euros, outre un taux d'intérêts annuel fixé à 3,20%. Le solde au 31 décembre 2009 s'élève à 12 150 000,00 euros.

Conditions du prêt par Prépart à votre société : le montant du prêt de Prépart est égal à 34 000 000 euros sur une durée de 60 mois, avec un remboursement du capital en 10 règlements semestriels de 3 400 000 euros, outre un taux d'intérêts annuel fixé à 3,20%. Le solde au 31 décembre 2009 s'élève à 30 600 000,00 euros.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'administration du 16 octobre 2009.

Avec Monsieur Patrick Leleu

Personne concernée :

Monsieur Patrick Leleu

Nature et objet :

Un protocole de non concurrence a été conclu entre Monsieur Patrick Leleu et votre société aux termes duquel Monsieur Patrick Leleu s'interdit d'exercer des activités concurrentes de votre société soit directement soit par personne interposée.

Exercice clos au 31/12/2009

Modalités :

En contrepartie de ce protocole, votre société a versé à Monsieur Patrick Leleu la somme de 150 000 euros, soit 20% de son salaire annuel. En outre, les conditions de départ nécessaires pour percevoir une indemnité chômage n'étant pas réunies, votre société a autorisé Monsieur Patrick Leleu à réaliser des prestations d'étude et de conseils pour un montant équivalent, mais Monsieur Patrick Leleu n'a perçu aucune somme à ce titre.

Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 23 septembre 2009.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec 20 Minutes France S.A.S.

A/ Avance en compte courant

Nature et objet :

Au cours de l'année 2004, trois avances en compte courant ont été octroyées par votre société à la société 20 Minutes France SAS et au cours de l'année 2005, une avance en compte courant supplémentaire de 1 500 000 euros a été octroyée par votre société à la société 20 Minutes France SAS.

Au cours de l'année 2006, aucun versement supplémentaire n'a été effectué. Au cours de l'année 2007, un versement supplémentaire de 2 500 000 euros a été effectué portant le montant de l'avance à 6 250 000 euros. Au cours de l'année 2008, aucun versement supplémentaire n'a été effectué.

Au cours de l'année 2009, un versement complémentaire de 1 254 309,90 euros a été fait le 27 juillet 2009. L'avance totale s'élevait donc à un montant de 7 504 309,90 euros.

Cette convention s'est poursuivie jusqu'au 5 octobre 2009, date à laquelle votre société a participé à une augmentation de capital par apport de son compte courant. Il y a eu un « coup d'accordéon » afin d'absorber les pertes. A compter de cette date, il n'y a plus d'avance en compte courant.

Modalités :

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 15 décembre 2004, prévoit que cette avance n'est pas rémunérée.

B/ Cautionnement

Nature et objet :

Votre société s'est portée caution solidairement avec la société Sofiouest SA de 20 Minutes pour le paiement des loyers dus par sa filiale 20 Minutes pour les locaux qu'elle occupe 50-52 boulevard Haussmann, 75009 Paris.

Modalités :

Le montant de la caution est de 3 172 532 euros. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 18 mai 2006.

Avec S.C.I. Les Oiseaux

Nature et objet :

Garantie de paiement des loyers de crédit bail dus à la société Natexis par la SAS Les Oiseaux.

Modalités :

L'engagement pour l'exercice 2009 s'élève 594 863,05 euros.

Avec CIP S.A.S.**A/ Mise à disposition des locaux**

Nature et objet :

Votre société met à la disposition de C.I.P. SAS les locaux qui constituent le siège social.

Modalités :

Au titre du bail du 22 février 2005 passé entre CIP SAS et votre société pour l'occupation des locaux, il a été enregistré en 2009 un produit de 1 835 496,87 euros.

B/ Convention d'assistance administrative

Nature et objet :

Par convention du 15 septembre 1988, votre société a confié sa gestion administrative et informatique à CIP SAS. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 01 décembre 2008 avec effet au 01 janvier 2009. Cet avenant a eu pour effet de modifier les domaines d'intervention de CIP SAS et de modifier ses modalités de rémunération.

Modalités :

Au titre de cette convention, votre société a enregistré en 2009 une charge de 422 620,00 euros.

Avec Imprimerie IPS S.A.S.

Nature et objet :

Garantie de paiement des loyers de crédit bail dus par la société Imprimeries IPS SAS. à la société CIC.

Modalités :

L'engagement pour 2009 s'élève à 11 353 825,17 euros. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 24 juillet 2007.

Avec Car&Boat média S.A.S.

Nature et objet :

Votre société facture des prestations de conseil dans le domaine de l'Internet à cette entité.

Modalités :

Le montant facturé annuellement est de 875 000 euros. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 19 décembre 2007.

Avec Adrexo S.A.S.

Nature et objet :

Votre société s'est portée caution de sa filiale, la société Adrexo SAS. d'un emprunt bancaire de 9 millions d'euros auprès de la Société Générale sur une période de 5 ans. Cet emprunt a été souscrit pour le financement de l'acquisition de 2 128 actions du capital de la société Adrexo Sud-Ouest à la société S3G.

Modalités :

Les conditions prévoient un taux d'intérêt variable EURIBOR 1 mois + 0,70 perçu mensuellement d'avance, amortissable en 5 annuités de capital de 1 800 000 euros auxquels s'ajoutent commissions et indemnité de résiliation anticipée. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 22 juillet 2008.

Contrat de prestation avec Monsieur Camille Thiery

Nature et objet :

Contrat de prestation au titre de ses missions confiées par votre société dans le cadre de ses mandats d'administrateurs représentant votre société au conseil d'administration de ses filiales (20 minutes et Concept Multimédia Switzerland).

Modalités :

Monsieur Camille Thiery a facturé la somme de 8 915,25 euros. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 7 décembre 2006

A Nantes et Sophia Antipolis, le 26 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG SA
Franck NOEL
Associé

ERNST & YOUNG AUDIT
Anis NASSIF
Associé

RAPPORT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE SPIR COMMUNICATION

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, complété par la loi n°2003-706 de Sécurité Financière du 2 août 2003, le président du conseil d'administration rend compte dans ce rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Taille du conseil d'administration :

Le conseil d'administration au 31 décembre 2009 est composé d'un président (Monsieur Louis Echelard) et de douze administrateurs, à savoir :

- Monsieur Gérard Bécue, administrateur,
- Monsieur Francis Cartoux, administrateur,
- Monsieur François-Xavier Hutin, administrateur,
- Monsieur Paul Museux, administrateur,
- Monsieur Philippe Toulemonde, administrateur,
- Monsieur Henri Tracou, administrateur,
- Monsieur Louis Echelard, administrateur,
- Monsieur François Régis Hutin, administrateur,
- Monsieur Camille Thiéry, administrateur,
- Monsieur Georges Coudray, administrateur nommé le 19.05.2009
- Monsieur Patrice Hutin, administrateur nommé le 19.05.2009,
- Sofiouest SA représentée par Gilles Moutel, nommée le 16.10.2009.

Il est cependant précisé que Monsieur Philippe Léoni, Président Directeur Général, a démissionné de tous ses mandats au sein de la société Spir Communication et de ses filiales à compter du 31 janvier 2009 et a été remplacé par Monsieur Patrick Leleu.

Que Monsieur Patrick Leleu a démissionné lors du conseil d'administration du 3 septembre 2009 de tous ses mandats au sein du groupe et a été remplacé par Monsieur Louis Echelard.

Au 31 décembre 2009, un seul des membres du conseil d'administration était investi de fonctions de direction, à savoir le Président et Directeur Général de Spir Communication, soit Monsieur Louis Echelard.

Le nombre de représentants de l'actionnaire majoritaire au sein du conseil d'administration est de 8 sur 12 soit 66,66 % des membres :

- Monsieur François-Régis Hutin
- Monsieur François-Xavier Hutin
- Monsieur Paul Museux
- Monsieur Philippe Toulemonde
- Monsieur Louis Echelard,
- Monsieur Georges Coudray,
- Monsieur Patrice Hutin,
- Sofiouest SA, représentée par Gilles Moutel.

Le conseil comprend trois administrateurs indépendants, c'est-à-dire des personnes qui n'occupent aucun poste de direction générale dans le groupe ou chez l'actionnaire majoritaire, mais qui néanmoins ont une connaissance soit du secteur soit de la gestion de groupes de sociétés :

- Monsieur Camille Thiéry
- Monsieur Gérard Bécue
- Monsieur Henri Tracou

Choix des administrateurs :

Les administrateurs sont choisis pour leur appartenance au monde de la presse et à la vie des affaires et pour leur compétence dans les métiers du groupe.

Mode de rémunération :

Pour l'exercice 2009, les mêmes montants que ceux de l'année précédente seront versés, à savoir 10 000 euros par administrateur à Messieurs Francis Cartoux, François-Xavier Hutin, Philippe Toulemonde, Henri Tracou, François-Régis Hutin, Georges Coudray, Patrice Hutin et concernant la société Sofiouest la somme

de 2 500 euros (celle-ci ayant été cooptée par le conseil d'administration du 16 octobre 2009), pour leur participation aux conseils d'administration et de 20 000 euros pour les administrateurs membres du comité d'audit et/ou du comité des rémunérations et nominations (à savoir Messieurs Gérard Bécue, Paul Museux, Louis Echelard et Camille Thiéry). En conséquence, le montant global des jetons de présence qui a été alloué aux administrateurs ayant exercé leur mandat au titre de l'exercice 2009 s'élèvera à 152 500 euros.

Règles et limites apportées au pouvoir des dirigeants :

Il n'y a aucune limite statutaire concernant le pouvoir des dirigeants.

Néanmoins en vertu des normes internes, toute décision stratégique, de même que tout investissement significatif (exemple : convention collective, éco-taxa, opérations de croissance externe...) sont pris après concertation du comité d'investissement ou du conseil d'administration.

Actions et diligences des membres du conseil d'administration :

Nombre de conseil tenus dans l'année : 11, aux dates et heures suivantes :

- 20 janvier 2009 à 15h00
- 17 février 2009 à 10h00
- 28 avril 2009 à 9h00
- 19 mai 2009 à 10h30
- 01 juillet 2009 à 9h00
- 28 juillet 2009 à 9h00
- 3 septembre 2009 à 15h00
- 23 septembre 2009 à 9h00
- 16 octobre 2009 à 9h00
- 18 novembre 2009 à 15h00
- 17 décembre 2009 à 9h00

Etaient présents à ces conseils :

Taux de présence par réunion du conseil :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| - 20 janvier 2009 à 15h00 | 100% (10 présents) |
| - 17 février 2009 à 10h00 | 100% (10 présents) |
| - 28 avril 2009 à 9h00 | 100% (10 présents) |
| - 19 mai 2009 à 10h30 | 91,6% (11 présents et 1 absent) |
| - 01 juillet 2009 à 9h00 | 91,6% (11 présents et 1 absent) |

- 28 juillet 2009 à 9h00 91,6% (11 présents et 1 absent)
- 3 septembre 2009 à 15h00 100% (12 présents)
- 23 septembre 2009 à 9h00 81,81% (9 présents + 2 absents)
- 16 octobre 2009 à 9h00 100% (12 présents)
- 18 novembre 2009 à 15h00 91,6% (11 présents et 1 absent)
- 17 décembre 2009 à 9h00 100% (12 présents)

Taux de présence par administrateur :

Philippe Léoni	100% (soit 1 présence)
Patrick Leleu	100% (soit 6 présences)
Gérard Bécue	100% (soit 11 présences)
Louis Echelard	100% (soit 11 présences)
François-Régis Hutin	100% (soit 11 présences)
François-Xavier Hutin	72,7% (8 présences et 3 absences)
Paul Museux	90,9% (10 présences et 1 absence)
Francis Cartoux	90,9% (10 présences et 1 absence)
Camille Thiéry	100% (soit 11 présences)
Philippe Toulemonde	100% (soit 11 présences)
Henri Tracou	100% (soit 11 présences)
Patrice Hutin	100% (soit 8 présences)
Georges Coudray	87,5% (soit 7 présences + 1 absence)
Sofiouest (représentée par Gilles Moutel)	100% (soit 3 présences)

Les axes de réflexion du conseil d'administration sont principalement les suivants :

- le suivi des résultats du groupe et de chaque métier ainsi que la validation et le suivi des budgets prévisionnels,
- les décisions stratégiques relatives au fonctionnement et au développement de chaque métier (acquisitions, partenariat, détermination
- des plans de relance ou d'adaptation, des axes de développement..),
- les restructurations internes (apport partiel d'actif, cession de branche d'activité, réduction des coûts..),
- l'étude de la concurrence, de la presse en générale et réflexion sur le positionnement par rapport à internet,

- le choix des investissements et de leur financement,
- l'étude des garanties au profit des filiales (cautionnement pour acquisition de matériels, lettre de confort...),
- la politique à mener en matière de ressources humaines (ex: réalisation de conventions, plans de stock, plans sociaux...),
- l'examen des conséquences des évolutions législatives ou réglementaires,
- la gestion des relations avec les sociétés du groupe (société mère groupe SIPA, sociétés filles) et les sociétés partenaires (ex: Schibsted)
- la communication institutionnelle et financière du groupe (communiqué de presse...).
- la contribution, la nomination, la cooptation et la démission des membres du conseil d'administration.

Les méthodes de travail du conseil :

Chaque dossier est préparé en interne sous le contrôle du chef de projet concerné. Le dossier traité doit être communiqué aux autres administrateurs 15 jours avant la réunion du conseil d'administration au cours de laquelle il sera discuté de sa pertinence. Après la discussion, un vote est effectué en conseil d'administration. La position adoptée est inscrite au compte rendu du conseil d'administration qui est transmis à tous les membres de ce conseil.

Au sein du conseil d'administration, trois comités fonctionnent :

Un comité d'audit, composé de quatre membres et présidé par Monsieur Museux, à savoir au cours de l'année 2009 :

- Paul Museux
- Gérard Bécue
- Camille Thiéry
- Louis Echelard

En outre sont invités au comité d'audit le Président Directeur Général et le Secrétaire Général (Monsieur Patrick Schuster).

Le comité d'audit a pour missions :

- le contrôle de la qualité des normes comptables adoptées par le groupe. Il s'assure de leur pertinence et de leur permanence et veille à leur évolution conformément aux nouvelles préconisations,
- le contrôle de tous les arrêtés (semestriels et annuels) des comptes sociaux et des comptes consolidés,
- le contrôle de l'établissement des budgets et des comptes prévisionnels,
- le contrôle de la bonne application des normes IFRS,
- le contrôle de la qualité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'entreprise,
- la bonne organisation de la mission des commissaires aux comptes (en donnant un avis sur le choix des cabinets, leur champ d'investigation, leurs honoraires...) et le contrôle de la transparence de la relation avec les commissaires aux comptes.

Ce comité s'est réuni deux fois en 2009 :

- le 11 février 2009 à 10h00, en présence de tous ses membres,
- le 22 juillet 2009 à 10h00, en présence de tous ses membres.

Un comité d'investissement et d'acquisition présidé par Monsieur Echelard et composé de cinq membres au cours de l'année 2009 :

- Patrick Leleu, jusqu'au 3 septembre 2009
- Paul Museux
- Gérard Bécue
- Camille Thiéry
- Louis Echelard

En outre sont invités aux réunions Monsieur Patrick Schuster (Secrétaire Général du groupe Spir Communication) et le Directeur Général qui présente son dossier.

Il détermine les orientations de la société en matière d'investissement.

Il a la charge d'encadrer les travaux de recherche et d'études, de conseiller le conseil d'administration sur la pertinence (ou non) d'un investissement et de veiller à la bonne coordination des actions de mise en œuvre du projet validé.

Son périmètre d'intervention comprend tout investissement financier (participation de société, fonds de commerce) qui doit obligatoirement être présenté au comité pour validation quel que soit son montant et tout investissement matériel qui doit obligatoirement être présenté au comité pour validation s'il a une valeur globale supérieure à 300 000 euros, ainsi que tout projet ou accord commercial ayant un impact significatif sur le compte d'exploitation du groupe, y compris ceux ne nécessitant pas des investissements matériels ou financiers.

Le comité d'investissement et d'acquisition s'est réuni 1 fois en 2009 à la date suivante :

- Le lundi 30 novembre 2009 à 14h30 : par conférence téléphonique et en présence de tous ses membres, (à l'exception de Monsieur Patrick Leleu démissionnaire au 3 septembre 2009) : thème : Imprimeries IPS : ligne de rognage.

Un comité des nominations et des rémunérations, présidé par Monsieur Bécue et composé de cinq membres au cours de l'année 2009 :

- Patrick Leleu (sauf pour lui même), jusqu'au 3 septembre 2009
- Paul Museux
- Gérard Bécue
- Camille Thiéry
- Louis Echelard

Il a pour mission d'étudier et d'évaluer les rémunérations des mandataires sociaux et des cadres dirigeants du groupe y compris les avantages en matière de retraite et les avantages de toute nature et doit effectuer un rapport qu'il présente au conseil d'administration.

Les critères retenus pour les rémunérations sont d'une part la partie fixe (ancienneté, poste occupé et évolution des responsabilités en fonction de la croissance de la filiale...) et d'autre part la partie variable (critères de performance de la filiale dirigée...)

Ainsi, pour le Président Directeur Général, à titre exceptionnel, tant que les résultats du groupe ne sont pas redressés, il n'y a aucun variable.

Pour les Directeurs Généraux des Filiales, les critères actuellement retenus sont :

- Pour 50%, atteinte de l'objectif de chiffre d'affaires et du résultat opérationnel de la « business unit » gérée en fonction du budget déterminé avec la Direction Générale du groupe,
- Pour 50%, atteinte de l'objectif de résultat opérationnel consolidé du groupe en fonction du budget déterminé avec la Direction Générale du groupe.

Le comité intervient également dans la préparation de la composition future des instances dirigeantes (plan de succession des mandataires sociaux, sélection des nouveaux administrateurs...).

Le comité des nominations et des rémunérations s'est réuni le 16 décembre 2009 à 17h et le 15 janvier 2010 à 10h30 en présence de tous ses membres.

Les membres du conseil d'administration ont une obligation de discrétion et de confidentialité sur toutes les informations transmises.

Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les actionnaires participent au vote des délibérations soumises aux assemblées générales en fonction de la quotité du capital détenu par chacun et des dispositions statutaires.

L'article 30 des statuts de Spir Communication SA prévoit que « chaque action donne droit en principe à une voix. Cependant, auront un droit de vote double les actions libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire. »

Le même article précise ensuite qu' « au cas où des actions sont remises en gage, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans les délais indiqués dans la convocation.

La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum. »

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE

OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le groupe ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre des orientations données par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et sont conformes aux valeurs, normes et règles internes de l'entreprise,
- d'autre part de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant des activités du groupe et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Le groupe a réalisé une cartographie des risques. Cette cartographie, validée par le comité de direction et présentée au comité d'audit est la première étape qui va permettre au groupe la mise en place d'un plan d'audit afin de mieux maîtriser ses risques.

Présentation de l'organisation générale des procédures de contrôle interne :

Identification des risques

Les risques du marché :

Le groupe Spir Communication évolue dans le marché de la communication de proximité, un marché très concurrentiel puisque les annonceurs peuvent opter pour plusieurs supports lorsqu'ils veulent communiquer :

- la radio
- la télévision
- l'affichage
- la presse
- le marketing direct
- internet.

Le groupe a une offre, par l'intermédiaire de ses filiales spécialisées, qui couvre les trois derniers modes de communication précités. Ceci lui permet de supporter mieux que d'autres les évolutions des modes de communication notamment du « print » vers le « web » ou vers des opérations de marketing direct.

S'agissant essentiellement de produits de grande consommation et dans un environnement économique difficile conduisant à une exacerbation de la concurrence entre les annonceurs, le marché de la communication ne présente pas de risque lié à une éventuelle concentration ou à une disparition de son fondement. Il est par contre sensible à l'évolution de la consommation des ménages et à l'impact qu'elle a sur les budgets publicitaires de nos clients annonceurs.

Le nombre de clients étant très important, il n'y a pas de risque majeur lié à la solvabilité de l'un d'entre eux ; en effet aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les risques juridiques :

Etant un support de diffusion de publicités produites en interne ou délivrées par des tiers, le groupe est susceptible d'être confronté à des revendications diverses au titre de la violation des dispositions propres aux droits de la propriété intellectuelle ou aux droits de la personnalité.

Par ailleurs, la responsabilité éditoriale du groupe est susceptible d'être engagée par la diffusion dans les journaux et sur les sites internet du groupe, d'annonces et/ou de publicités ne respectant pas les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Afin de prévenir ces risques, les forces de ventes concernées suivent des formations juridiques internes dispensées lors de stages de formation, disposent d'une base de données juridiques accessible sur le site intranet du groupe et de l'assistance opérationnelle de la direction juridique.

Les risques d'évolution de la législation sur le travail :

Notre filiale de distribution de documents en boîte aux lettres fait appel à une main d'œuvre très nombreuse, travaillant souvent à temps partiel et ayant une rémunération égale ou légèrement supérieure au smic. Elle pourrait donc être impactée négativement par des évolutions du droit du travail qui renchériraient les coûts et/ou modifieraient les conditions d'emploi de cette typologie de personnel.

Cette même filiale applique une convention collective de branche qui s'appuie sur la notion de « pré-quantification » du temps de travail. Il y a lieu de noter que toute évolution législative ou réglementaire sur cette spécificité du droit du travail pourrait avoir des conséquences sur la rentabilité de la branche d'activité et par conséquent sur cette filiale.

Les risques sociaux :

Notre Direction des ressources humaines fait du dialogue social une priorité cependant des revendications pour des causes internes ou externes à l'entreprise pourraient conduire à des blocages de nos centres de distribution ou de nos sites industriels avec des conséquences négatives sur l'ensemble de nos activités.

Des mouvements sociaux paralysant la libre circulation de nos transporteurs pourraient également affecter l'approvisionnement de nos imprimeries ou le transport de nos journaux ou des prospectus de nos clients vers nos centres de distribution.

Les risques liés à une forte augmentation du prix du papier ou d'autres facteurs de production :

Le poste papier représente 6,6% de nos charges d'exploitation en 2009. Une augmentation importante du prix du papier aurait des conséquences négatives sur notre marge. Du fait de l'importance de nos achats, notre capacité d'obtenir les meilleurs prix est certaine et nous les fixons en euros par période de un an ou six mois selon les catégories de papier, mais les cours sont mondiaux et définis en dollars.

Dans de moindres proportions, soit directement en achat de carburant pour les véhicules de nos forces de ventes, soit indirectement pour le transport de nos journaux et le remboursement des frais de déplacement de nos distributeurs, une forte hausse du prix des produits pétroliers ne serait pas sans conséquences sur notre résultat malgré nos efforts pour limiter nos besoins et répercuter la croissance des coûts dans nos tarifs.

Les risques liés à des dommages subis par nos systèmes informatiques ou nos imprimeries :

Une grande partie de nos activités est dépendante du bon fonctionnement de nos systèmes d'information, de production ou de diffusion. Leur fonctionnement efficace pourrait être affecté par un certain nombre de causes accidentelles, climatiques, par des actes de malveillance, par des coupures durables d'électricité ou des défaillances des réseaux de communication. Néanmoins, les conséquences liées à ces risques sont limitées par la multiplicité de nos sites d'impression et par des mesures de sécurité informatique.

Le groupe dispose par ailleurs de contrats d'assurance pertes d'exploitation.

Risque de taux d'intérêt :

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier à long terme du groupe, à taux variable.

La politique du groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. Plus de 60% de sa dette est à taux fixe. Dans cet objectif, le groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange à intervalles déterminés, la différence entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties.

Ces swaps sont affectés à la couverture des emprunts. Au 31 décembre 2009, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, 73% de la dette du groupe est à taux d'intérêt fixe.

Risque de crédit :

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la surface financière paraît compatible avec l'encours qu'ils ont chez nous. La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients importants qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables est peu importante. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la note 8. Le groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit. Toutefois l'importance de la crise de cette fin d'année est susceptible d'altérer la solvabilité de certains de nos clients dans les secteurs d'activités les plus touchés.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les actifs financiers disponibles à la vente, les prêts et certains instruments dérivés, l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Risque de liquidité :

Le groupe gère le risque de liquidités en utilisant un outil de gestion des liquidités courantes. Cet outil tient compte de la maturité à la fois des investissements financiers et des actifs financiers (par exemple créances clients, autres actifs financiers) et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, de contrats de location financement et d'achats à crédit. La politique du groupe est de ne pas avoir plus de 30% des emprunts qui arrivent à échéance dans les 12 mois.

Les réponses organisationnelles de l'entreprise

Confronté quotidiennement aux évolutions de son environnement, le groupe a mis en place une organisation très centralisée permettant une identification des risques permanente afin de répondre de manière optimale aux conséquences éventuelles.

Cette organisation s'appuie :

- sur une très forte implication des cadres managers du groupe à travers une charte interne qui repose sur les valeurs de Solidarité, de Professionnalisme, d'Implication et de Responsabilité (S.P.I.R),
- une direction de chaque métier très simple avec deux à trois niveaux hiérarchiques entre le Directeur Général et les responsables de centres de profit qu'il gère. Cette proximité est un facteur de communication très fort permettant aux directions d'agir immédiatement,
- une organisation administrative proche des métiers permettant un traitement de l'information immédiat à destination des directions.
- un contrôle central permettant d'unifier les méthodologies et normes entre les différentes filiales du groupe.

Les risques afférents à chaque filiale sont analysés et instruits lors des comités de direction et comité exécutif qui ont lieu mensuellement.

Les risques globaux (environnement, social, économique, juridique...) sont traités de manière centralisée à deux niveaux :

- au sein des comités de direction groupe qui regroupent l'ensemble des Directeurs Généraux sous la présidence du Président et du Directeur Général du groupe,
- au sein des conseils d'administration lorsque les impacts sont majeurs.

Les acteurs du contrôle interne

Différents acteurs exercent une activité de contrôle interne au sein du groupe :

Les comités de direction :

Chaque activité a son propre comité de direction qui se réunit mensuellement pour analyser les résultats de son activité et mettre en place les plans d'actions nécessaires au bon fonctionnement de l'activité.

Lors de chaque comité de direction, un point est fait sur :

- les résultats économiques,
- la mise en place de plans d'actions pour corriger les écarts constatés,
- les ressources humaines,
- l'évolution des décisions stratégiques prises par le comité de direction groupe.

Un comité de direction groupe réunit chaque mois les Directeurs Généraux de chaque activité sous la Présidence du Président Directeur Général du groupe.

Ces comités de direction échangent sur les stratégies de chaque métier afin de fédérer les activités. Ils analysent les reportings qualité lorsque les activités travaillent ensemble (distribution d'imprimés et imprimeries, presse gratuite d'annonces et thématiques immobiliers).

Les comités du conseil d'administration :

Toutes les décisions relevant de son Président qui ont une conséquence humaine, financière ou juridique importante sont mises à l'ordre du jour pour une décision des administrateurs.

Un point sur les résultats trimestriels et sur les résultats estimés annuels est réalisé lors de chaque conseil d'administration.

Sur proposition de son Président, le conseil d'administration a constitué 3 comités :

- le comité d'audit
- le comité d'investissement et d'acquisition
- le comité des nominations et des rémunérations

Ces comités se réunissent lorsque cela est nécessaire.

Le contrôle financier international :

Les filiales étrangères qui représentent à fin 2009, 2,7 % du chiffre d'affaires du groupe disposent d'une structure administrative locale dépendante du responsable du pays. Le contrôle et l'assistance administrative du siège sont assurés par un contrôleur financier international dont le but est :

- d'assurer et d'adapter la mise en place des procédures de contrôle interne du groupe,
- piloter les reporting mensuels selon les mêmes plannings que pour la France (J+5),
- piloter l'installation du « core system » du groupe,
- assurer le lien entre la Direction Financière du groupe et l'entité.

Le service audit interne

Suite au départ du Directeur de l'audit interne, le groupe a décidé de déléguer l'audit interne à la société Sofiouest. Sa mission reste de conduire en permanence des missions d'audit définies selon un plan d'audit annuel validé par le comité d'audit. Ces missions ont pour but de vérifier que les procédures internes sont correctement mises en œuvre et qu'elles répondent toujours aux objectifs qui avaient présidés à leur établissement. Il suggère également de nouvelles procédures lorsque des failles de sécurité sont détectées. Les rapports qu'il produit sont transmis au président et au secrétaire général du groupe ainsi qu'aux directions générales des filiales concernées et au comité d'audit.

Organisation de l'information financière

Le système d'information

Afin de répondre aux objectifs du contrôle interne, le groupe a mis en place une organisation très centralisée puisque toutes les comptabilités des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale ainsi que leurs systèmes d'information comptables et financiers sont regroupés au siège social à Aix-en-Provence et sont contrôlées par la Direction financière du groupe.

Les achats des filiales françaises du groupe sont également traités par un service central à l'exception des achats de papier, d'encre et de plaques traités directement par notre filiale d'imprimerie.

Concernant les filiales internationales, tous les pays ont été équipés d'un système d'information baptisé « core system » s'appuyant sur SAP et adapté à chaque réglementation locale.

Cette organisation permet un reporting comptable et financier très important :

- un reporting hebdomadaire des principaux indicateurs pour chacun des 800 centres de profit : chiffre d'affaires, marge brute, résultat opérationnel,
- un reporting mensuel s'appuyant sur les données réelles : facturations, frais de personnel, coûts de fabrication. Chaque centre de profit a son compte de résultat qui est contrôlé avec un budget. Ce compte de résultat permet de déterminer l'un des éléments de la rémunération du responsable du centre de profit,
- la consolidation mensuelle des activités permet un pilotage grâce aux éléments budgétaires consolidés,
- les publications légales : chiffre d'affaires trimestriel, résultats semestriel et annuel.

Ces reportings sont produits par les Directions financières opérationnelles de chaque filiale selon des normes définies par la Direction financière du groupe et sous son contrôle. Cette dernière contrôle et consolide mensuellement les reportings.

Les procédures

Cette organisation permet une mise en place et un contrôle aisés des procédures existantes qui organisent les flux au sein du groupe.

De très nombreuses procédures existent dans les domaines suivants :

- Les achats : de l'engagement des dépenses au paiement des fournisseurs, chaque étape est encadrée par une procédure interne qui définit l'objet, le montant, l'autorisation et la validation d'une acquisition. Les dépenses importantes sont soumises au comité d'investissement.
- Trésorerie : deux personnes, membres du comité de direction Spir, ont tous pouvoirs sur les comptes bancaires du groupe. Cinq autres personnes (Directeurs Généraux membres du comité de Direction Spir) bénéficient d'un pouvoir limité à la somme de 100 Keuros.
- Le chiffre d'affaires : Toute prestation vendue fait l'objet de procédures visant à s'assurer de l'exhaustivité et de la réalité de l'opération ainsi que de la conformité légale des documents traités (petites annonces, publicités..).
- Personnel : toute entrée d'un collaborateur fait l'objet d'une procédure très stricte notamment chez Adrexo qui gère une population de plus de 23.000 distributeurs. Chaque contrat de travail et tous les éléments de rémunération sont validés par un membre du comité de direction Spir.

En sus des diligences des commissaires aux comptes, la bonne application des procédures internes et leur adéquation avec l'évolution des besoins sont régulièrement auditées par un service dédié de la Direction financière du groupe.

Sécurité informatique

Ayant un système informatique de type centralisé, le groupe s'est organisé pour minimiser les risques qui en découlent :

- les infrastructures de notre filiale d'imprimerie sont réparties sur de nombreux sites,
- le web est hébergé chez un prestataire qui dispose de ses propres dispositifs de secours,
- le SI central est réparti dans deux ailes éloignées du siège aixois, à Levallois et à Chateaurenard,
- les sauvegardes quotidiennes sont stockées chez un prestataire externe,
- les liaisons spécialisées critiques sont doublées,
- des sécurités d'accès physiques aux salles informatiques et logiques aux programmes et données sont en place,
- les progiciels utilisés sont le plus souvent des références dans leur domaine.

Courant 2009, un plan de reprise d'activité nécessaire en cas de défaillance grave de notre système d'information, a été défini et fait actuellement l'objet de travaux concernant les modalités de sa mise en œuvre.

Processus de consolidation

Les travaux de consolidation du groupe sont centralisés au siège social à Aix-en-Provence.

Après avoir été audités par les commissaires aux comptes (Kpmg et Ernst and Young sont co-commissaires aux comptes sur les principales filiales), les états financiers produits par les Directions financières opérationnelles de chaque filiale sont intégrés par la Direction financière groupe.

Ces travaux, ainsi que les normes et procédures comptables, sont ensuite présentés au comité d'audit qui les examine avant de les présenter au conseil d'administration.

Investir sur les moyens permettant une fiabilité des flux de circulation de l'information, qu'elle soit financière ou non, permettant la sécurité des hommes et des femmes qui représentent les atouts de nos sociétés est le leitmotiv des instances dirigeantes (conseil d'administration, Direction Générale et comités de direction) du groupe.

En nous appuyant sur les recommandations de l'AMF (Cadre de référence du Contrôle interne pour les valeurs moyennes), nous continuerons à mettre en place chaque fois que cela sera nécessaire, des points de contrôle clés qui contribuent à la maîtrise des risques et donc à notre développement serein.

A Aix-en-Provence

Le 25 février 2010

Louis Echelard

Président du conseil d'administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SPIR COMMUNICATION SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du code de commerce.

Nantes et Sophia Antipolis , le 26 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG AUDIT
Franck NOEL
Associé

ERNST & YOUNG AUDIT
Anis NASSIF
Associé

PROJET DE RESOLUTIONS (PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 MAI 2010)

ORDRE DU JOUR :

POINTS RELEVANT D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration,
- lecture du rapport général des commissaires aux comptes,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, approbation des charges non déductibles et quitus aux administrateurs,
- affectation du résultat de l'exercice,
- approbation des comptes consolidés du groupe Spir Communication de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- lecture du rapport du président sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et lecture du rapport des commissaires aux comptes sur le dit rapport,
- lecture du rapport spécial sur les stock-options,
- lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce et approbation des dites conventions,
- ratification de la cooptation de la société de participation et de financement dans la communication, Sofiouest représentée par Monsieur Gilles Moutel en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Patrick Leleu,
- nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Mariacci,
- jetons de présence,
- questions diverses,
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

POINTS RELEVANT D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- autorisations données au conseil d'administration d'acquérir ses propres actions :
 - rapport sur l'utilisation de l'autorisation donnée par l'AGM du 19 mai 2009 d'acquérir ses propres actions,
 - rapport en vue d'obtenir l'autorisation de l'AGM du 19 mai 2010 d'acquérir ses propres actions,
- autorisation donnée au conseil d'administration d'attribuer des plans d'option d'achat d'actions et/ou des plans de souscription d'actions et/ou des plans d'attribution d'actions gratuites :
 - lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes,
 - autorisation donnée au conseil d'administration,
- proposition d'ouverture du capital aux salariés,
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PARTIE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, ainsi que les explications complémentaires apportées, les observations échangées en cours de séance et après avoir pris connaissance du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, l'assemblée générale approuve les comptes annuels dans leur intégralité et en toutes leurs parties (bilan, compte de résultat et annexes) ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et visées dans ces rapports.

Elle approuve les dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés qui s'élèvent à un montant global de 1 887,32 euros.

Elle constate que les comptes annuels présentent une perte nette comptable de soixante treize millions trois cent vingt sept mille trois cent quatre vingt treize euros et soixante centimes (73 327 393,60 euros).

Elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 quitus de leur gestion à tous les administrateurs et décharge de l'accomplissement de leur mission aux commissaires aux comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître perte nette comptable de soixante treize millions trois cent vingt sept mille trois cent quatre vingt treize euros et soixante centimes (73 327 393,60 euros), après discussion et échange de vues, décide des affectations suivantes :

Perte de l'année : (73 327 393,60) euros

En intégralité au compte réserves diverses
qui passe d'un montant de 133 014 994,41 euros
à un montant de 59 687 600,81 euros
Total égal à la perte de l'exercice

(73 327 393,60) euros

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

	2006	2007	2008	2009 (proposition)
Nombre d'actions rémunérées	6 245 411	6 245 411	6 245 411	6 245 411
Distribution totale	31 227 055,00 €	31 227 055,00 €	0	0
Dividende par action	5,00 €	5,00 €	0	0
Avoir fiscal	N/A	N/A	N/A	N/A
Dividende éligible à l'abattement	5,00 €	5,00 €	0	0
Dividende non éligible à l'abattement	0	0	0	0

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport des commissaires aux comptes, ainsi que les explications complémentaires, l'assemblée générale approuve les comptes consolidés de l'exercice 2009, qui présentent un chiffre d'affaires de 577,1 millions d'euros, une perte nette de l'ensemble consolidé de (92,9) millions d'euros et une perte nette part du groupe de (92,9) millions d'euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la nomination de la société de participation et de financement dans la communication Sofiouest dont le représentant est Monsieur Gilles Moutel en qualité d'administrateur faite à titre provisoire par le conseil d'administration en date du 16 octobre 2009, en remplacement de Monsieur Patrick Leleu, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la société Auditex, SAS à capital variable dont le siège social est sis 11, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 377 652 938, commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Versailles, en remplacement de Monsieur Jacques Mariacci, parti en retraite, pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que le montant des jetons de présence pour l'année 2010 s'élèvera à la somme de 160 000 euros.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou extraits du présent procès verbal pour réaliser tous dépôts et publications éventuellement nécessaires.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur l'utilisation de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 19 mai 2009 d'acquérir ses propres actions, constate que les objectifs fixés ont été respectés et valide les dites acquisitions.

DIXIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur le nouveau programme de rachat d'actions, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à acheter des actions de la société dans la limite de 8% du nombre d'actions composant le capital social au jour de la présente assemblée, soit 499 632 actions.

L'assemblée décide que les acquisitions d'actions pourront être effectuées, conformément aux indications du rapport du conseil, avec les finalités suivantes par ordre d'intérêt décroissant :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Spir Communication par un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF, avec un plafond de 4% du capital social,

- attribuer des actions aux salariés de la société et des filiales du groupe Spir Communication, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, pour le service des options d'achats ou de souscriptions d'actions ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés dans l'application des dispositions de l'article L.225-197-1 et suivants du code de commerce,
- financer des opérations de croissance externe, en respectant le plafond légal de 5% du capital social.

En outre, il serait précisé, que les achats ou cessions de ces actions pourraient être effectués par tous moyens, y compris par acquisition ou cession de bloc de titres ou l'utilisation d'instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat ne peut excéder 100 euros par action et le prix minimum de vente être inférieur à 5 euros par action (sauf éventuelles opérations sur le capital de la société).

La présente autorisation est donnée pour dix-huit mois.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes, autorise le conseil d'administration à consentir, au profit des dirigeants sociaux définis par la loi et des cadres supérieurs des sociétés du groupe des plans d'options d'achat d'actions et/ou des plans d'options de souscription d'actions et/ou des plans d'attribution d'actions gratuites, dans la limite d'un montant maximum de 4% du capital social.

Cette autorisation, dont il pourra être fait usage en une ou plusieurs fois, est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter de la présente assemblée.

L'attribution d'options de souscription d'actions et/ou options d'achat d'actions ne bénéficiant pas à l'ensemble des salariés, il est rappelé qu'il existe à ce jour dans la société Spir Communication un accord de participation groupe dérogatoire répondant à l'exigence d'un dispositif d'association des salariés aux performances de l'entreprise.

L'assemblée générale prend acte de ce que les plans envisagés soumettront les éventuelles attributions d'actions aux dirigeants mandataires sociaux ou des cadres supérieurs à des conditions de performance sérieuses et exigeantes qui seront proposées par le Comité de Rémunération.

L'assemblée générale rappelle que les plans de stock-options proposés ne doivent pas représenter un pourcentage disproportionné de l'ensemble des rémunérations attribué à chaque dirigeant mandataire social et prend acte de la décision du conseil d'administration selon laquelle les plans envisagés ne doivent pas dépasser pour chaque mandataire 25% de la rémunération globale dudit dirigeant.

Les motifs présidant à la possibilité de mettre en œuvre chaque plan sont les suivants : la motivation et la fidélisation des collaborateurs en leur permettant de participer à la croissance du groupe.

S'agissant de l'octroi d'options, le prix d'achat ou de souscription des actions par les bénéficiaires sera fixé par le conseil d'administration au jour où les actions seront consenties et conformément aux recommandations publiées le 6 octobre 2008 par l'AFEP-MEDEF qui prévoient notamment la suppression de la décote et aux articles L.225-208 et L.225-209 du code de commerce.

Aucune option d'achat ou de souscription d'actions ne pourra être consentie moins de vingt séances de bourse après le détachement d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital, ni dans un délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés, ou à défaut les comptes annuels, sont rendus publics, ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique.

Les options devront être levées au plus tôt dans un délai de 4 ans et au plus tard dans un délai de 8 ans à compter du jour où elles sont consenties, étant entendu que les bénéficiaires devront toujours être en fonction et n'être pas démissionnaires au jour de la levée d'options.

Le conseil d'administration fixera les périodes au cours desquelles les options pourront être levées. Il pourra prévoir l'interdiction de revente immédiate des actions acquises, sans toutefois que le délai imposé pour la conservation des titres puisse excéder trois ans à compter de la levée de l'option.

L'assemblée générale prend acte de ce que la présente autorisation comporte au profit des bénéficiaires des options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour fixer dans les limites légales et réglementaires, toutes les autres conditions et modalités de l'attribution des options d'achat et de leur levée, et notamment pour arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires suivant ce qu'il jugera le plus approprié pour assurer la motivation et la fidélisation des bénéficiaires auxquels s'adressent ces options tout en se conformant à toutes les dispositions en vigueur et notamment aux recommandations du 6 octobre 2008 publiées par l'AFEP et le MEDEF.

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscriptions d'actions sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option accompagnée du paiement correspondant en numéraire ou par compensation avec des créances sur la société.

Lors de sa première réunion suivant la clôture de chaque exercice, le conseil d'administration constatera, s'il y a lieu, le nombre et le montant des actions émises pendant la durée de l'exercice, apportera les modifications nécessaires aux statuts et effectuera les formalités de publicité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, prenant acte des dispositions de l'article L.225-129-6 du code de commerce, visant à réserver aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise une augmentation du capital social en numéraire prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du code du travail, et statuant conformément à ces dispositions ainsi qu'à celles de l'article L.225-138 du code de commerce,

- constate que les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce représentent moins de 3 % du capital social ;
- décide d'autoriser le conseil d'administration à procéder à une augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, dans un délai de deux ans à compter du jour de la présente assemblée, et ce dans la limite d'un nombre d'actions correspondant à 1% du capital social, après toute opération, le nombre total d'actions qui pourront être ainsi émises, dont le montant nominal est de 4 euros outre la prime d'émission, réservée aux salariés adhérent au plan d'épargne d'entreprise et réalisée conformément aux dispositions des articles L.3332-1 à L. 3334-1 du code du travail du code du travail. En conséquence, cette autorisation entraîne la suppression de plein droit du droit préférentiel de souscription de l'actionnaire ;
- décide de supprimer en conséquence le droit préférentiel de souscription attribué aux actionnaires par l'article L.225-132 du code de commerce et de réserver la souscription des dites actions ordinaires aux salariés du groupe ;
- fixe à vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée générale, la durée de la validité de la présente délégation ;
- s'agissant de titres admis aux négociations sur un marché réglementé, décide que le prix de souscription des nouvelles actions ordinaires, qui conféreront les mêmes droits que les actions anciennes de même catégorie, ne pourra être supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20% à cette moyenne (ou 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L.3332-25 et 3333-26 du code du travail est au moins égale à dix ans) ;
- décide que chaque augmentation de capital ne sera réalisée qu'à concurrence du montant des actions effectivement souscrites par les salariés.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour :

- arrêter la date et les modalités des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation en conformité avec les dispositions légales et statutaires ; et notamment fixer le prix de souscription en respectant les règles définies ci-dessus, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, les dates de jouissance, les délais de libéralisation des actions ;
- constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
- accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités ;
- apporter aux statuts les modifications corrélatives aux augmentations de capital social ;
- et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire en vue de la réalisation définitive de l'augmentation ou des augmentations successives du capital social.

TREIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal pour en faire tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX SPIR COMMUNICATION

Au 31.12.2009

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous portons à votre connaissance « la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires durant l'exercice ».

❑ **Monsieur Louis Echelard exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Directeur Général de la société civile SIPA
- Vice-Président, Directeur Général délégué de Ouest-France SA
- Président Directeur Général et administrateur de Spir Communication SA
- Représentant permanent de Spir Communication SA, Président de la société Imprimeries IPS SAS
- Représentant permanent de Spir Communication SA au conseil d'administration de 20 Minutes France SAS
- Représentant permanent de Spir Communication SA, Président de la société Editions Aixois Multimédia SAS
- Représentant permanent de Spir Communication SA, Président de la société Régicom SAS
- Représentant permanent de Régicom SAS, Président de la société Régie Publicitaire Nationale SAS
- Membre du conseil de surveillance de Edilarge SA
- Représentant de la société civile SIPA au conseil de surveillance de Publihebdomas SAS
- Représentant de Ouest-France SA au conseil de surveillance de Com Quotidiens SA
- Administrateur de la Société d'Editions de la Résistance de la Presse de l'Ouest (SERPO) SA
- Représentant de la société civile SIPA au conseil d'administration de la Société des Publications du Courrier de l'Ouest
- Directeur Général délégué de la Société des Publications du Courrier de l'Ouest
- Représentant de la société civile SIPA au conseil d'administration de la Société Cherbourgeoise d'Editions SA

❑ **Monsieur Gérard Becue exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Administrateur de Spir Communication SA
- Administrateur de Sofiouest SA
- Administrateur A.C.O. 24 H du Mans

❑ **Monsieur Francis Cartoux exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Administrateur de Spir Communication SA
- Gérant de la SCI Les Oiseaux
- Gérant de la SCI des Romarins
- Gérant de la SCI de la Pommeraie

❑ **Monsieur Georges Coudray exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Administrateur de Sofiouest SA
- Administrateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste
- Administrateur de l'Association pour le Maintien de l'Indépendance d'Ouest France
- Administrateur de Spir Communication SA
- Administrateur de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel
- Vice-Président délégué de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel
- Administrateur de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel
- Vice-Président de Soderec SA
- Administrateur de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen
- Président du Centre International du Crédit Mutuel
- Président de Cardinet Participations SAS
- Administrateur et Président honoraire de la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne
- Membre de la commission de contrôle du Crédit Mutuel de Bretagne Ile et Vilaine
- Président honoraire du Crédit Mutuel Arkéa
- Représentant permanent de CEOI-BIE au Conseil d'administration de la BPE
- Représentant permanent du Crédit Mutuel Arkéa au Conseil d'administration CEOI-BIE
- Membre du conseil de surveillance de la Camefi Banque
- Administrateur de Suravenir Assurances
- Administrateur de la Caisse de Crédit Mutuel de Paramé

❑ **Monsieur François-Régis Hutin exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Président Directeur Général et administrateur de Ouest-France SA
- Président et administrateur de Sofiouest SA
- Administrateur de Spir Communication SA
- Représentant de Ouest-France SA au Conseil de Surveillance de CFPP SA
- Membre du conseil de surveillance de Publihebdo SAS
- Cogérant de Precom SARL
- Cogérant de Prepart SCS
- Cogérant de la société civile SIPA

- Cogérant de la Société Civile SPGO (Société de Participation Grand-Ouest),
- Membre du conseil de surveillance de Edilarge SA
- Administrateur de la Société des Publications du Courrier de l'Ouest SA
- Représentant de SIPA au conseil d'administration de la SA Le Maine Libre
- Représentant de SIPA au conseil d'administration de la Société d'Edition de la Résistance de la Presse de l'Ouest (par abréviation SERPO)
- Censeur de Société Cherbourgeoise d'Editions SA
- Censeur de Com Quotidiens SA

❑ **Monsieur François-Xavier Hutin exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Président du conseil de surveillance de Edilarge SA
- Administrateur de Ouest-France SA
- Administrateur de Sofiouest SA
- Administrateur de Spir Communication SA
- Membre du conseil de surveillance de Infomer SA
- Gérant de la SCI de la Bellangerais
- Gérant de la SCI Le Plessis
- Administrateur de la Société des Publications du Courrier de l'Ouest SA
- Administrateur de la SA Le Maine Libre
- Administrateur de la Société d'Edition de la Résistance de la Presse de l'Ouest (par abréviation SERPO)

❑ **Monsieur Patrice Hutin exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Administrateur de Sofiouest SA
- Administrateur de Spir SA
- Président de Exponentiel SAS
- Président de la holding Alice
- Président de la holding Maurice

❑ **Monsieur Paul Museux exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Administrateur de Spir Communication SA
- Gérant de SARL SGIF
- Gérant de SCI Socimmo
- Gérant de SCI 5 rue d'Alger
- Cogérant de SCS Prepart

- Cogérant de la SCI de Parc Logoner
- Membre du conseil de surveillance de Edilarge SA
- Président de Saint Honoré SAS
- Représentant de SIPA au conseil de surveillance de Publihebdos SAS
- Administrateur de la société des Publications du Courrier de l'Ouest
- Représentant de la société des Publications du Courrier de l'Ouest SA au Conseil d'administration de Le Maine Libre SA

□ **Monsieur Camille Thiery exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Administrateur de Spir Communication SA
- Administrateur de Concept Multimédia Switzerland SA
- Administrateur d'Immofrabel SA de droit belge
- Président de Beh Holding SAS
- Président de Beh SASU

□ **Monsieur Philippe Toulemonde exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Directeur Général délégué de Ouest-France SA
- Cogérant de SARL Precom
- Gérant de SARL Nantes Medias
- Gérant de SARL Frequence Ille
- Gérant de SARL Demo Fm
- Membre du conseil de surveillance de Publihebdos SAS
- Gérant de la société civile Maville Sc
- Président du conseil de surveillance de Infomer SA
- Administrateur de Spir Communication SA
- Président et administrateur de Com Quotidiens SA
- Représentant permanent des sociétés Ouest-France SA, Publications du Courrier de l'Ouest SA, Le Maine Libre SA et Presse Océan au GIE Emploi Régions
- Administrateur de la société des Publications du Courrier de l'Ouest SA
- Administrateur de Maine Libre SA
- Directeur Général délégué et Administrateur de la Société d'Édition de la Résistance de la Presse de l'Ouest (par abréviation SERPO) SA

❑ **Monsieur Henri Tracou exerce à la date du 31 décembre 2009 le mandat de :**

- Administrateur de Spir Communication SA.

❑ **La SOCIETE DE PARTICIPATION ET DE FINANCEMENT DANS LA COMMUNICATION (SOFIOUEST) exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Administrateur de Spir Communication SA, représentée par Gilles Moutel
- Administrateur de 20 Minutes SAS, représentée par Gilles Moutel
- Président de Sernaf SAS, représentée par Gilles Moutel

❑ **Monsieur Gilles Moutel exerce à la date du 31 décembre 2009 les mandats de :**

- Directeur Général de Sofiouest SA
- Représentant de Sofiouest SA au conseil d'administration de Spir Communication SA
- Représentant de Sofiouest SA au conseil d'administration de 20 Minutes France SAS
- Représentant de Sofiouest SA à la Présidence de Sernaf SAS
- Administrateur de Domplus SAS

Afin d'être le plus complet et le plus transparent, il est précisé que :

❑ **Monsieur Philippe Léoni exerçait à la fin de son mandat au sein de Spir Communication, soit à la date du 31 janvier 2009, les mandats de :**

- Président Directeur Général et administrateur de Spir Communication SA
- Gérant de SARL Easy Compagnie
- Gérant de la SCI Le Manège
- Représentant permanent de Spir Communication SA, au sein du conseil d'administration de 20 Minutes France SAS
- Représentant de Spir Communication SA, Président de la société Imprimeries IPS SAS
- Représentant de Spir Communication SA, Président de la société Editions Aixoises Multimédia SAS
- Représentant de Spir Communication SA, Président de la société Régicom SAS
- Représentant de la société Régicom SAS, Président de la société Régie Publicitaire Nationale SAS

- ❑ **Monsieur Patrick Leleu exerçait à la fin de son mandat au sein de Spir Communication, soit à la date du 3 septembre 2009, les mandats de :**
- Président Directeur Général et administrateur de Spir Communication SA
 - Représentant permanent de Spir Communication SA, au sein du conseil d'administration de 20 Minutes France SAS
 - Représentant de Spir Communication SA, Président de la société Imprimeries IPS SAS
 - Représentant de Spir Communication SA, Président de la société Editions Aixoises Multimédia SAS
 - Représentant de Spir Communication SA, Président de la société Régicom SAS
 - Représentant de la société Régicom SA, Président de la société Régie Publicitaire Nationale SAS
 - Administrateur de Netsize SA



Spir Communication

Europarc de Pichaury
BP 30460
13592 Aix-en-Provence
Cedex 3